



Rapport d'activité

Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne



➤ Développement économique



➤ L'équilibre social de l'habitat



➤ Assainissement



➤ La voirie d'intérêt communautaire



➤ La collecte et le traitement des déchets



2012

Édito



La Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne (CAVM) créée en 2000 a depuis cette date pris racine sur notre territoire et assure aujourd'hui des services de proximité importants pour votre cadre de vie.

C'est le cas de la collecte des déchets et de l'assainissement, deux compétences déléguées pour lesquelles un important travail de définition de nos modes opératoires a été réalisé en 2012 par les équipes de la CAVM.

Pour la gestion des déchets, la procédure d'appel d'offres qui a été engagée va nous permettre de définir de nouvelles dispositions de travail pour la collecte et le tri avec à la clé des économies de fonctionnement. Ces nouvelles dispositions en cours de négociation seront mises en application au 1^{er} avril 2013.

Pour l'assainissement qui concerne le traitement des eaux pluviales et des eaux usées, nous avons signé un contrat de Délégation de Service public avec la société VEOLIA fin 2012 pour une mise en application à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce nouveau contrat concerne l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération et nous permet de travailler avec les mêmes procédures sur nos deux villes.

La démarche suivie dans le cadre du renouvellement de ces contrats obéit à trois critères que nous jugeons essentiels à une bonne gestion publique : l'économie d'échelle par la mutualisation, l'évolution de nos modes opératoires prenant en compte l'évolution technique et technologique pour mieux répondre aux nouvelles exigences environnementales, la maîtrise des coûts de fonctionnement pour une maîtrise de la fiscalité locale.

La maîtrise de la fiscalité locale est un point très important pour nous, élus. Nous veillerons à ce que les impôts, dont nous votons les taux au sein de la CAVM pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la Contribution Foncière des Entreprises, et la taxe d'habitation n'augmentent pas dans le contexte économique difficile du moment pour préserver le pouvoir d'achat de nos administrés.

Le logement dans sa diversité et en particulier la réalisation de logements sociaux est une préoccupation que nous avons. C'est pour cela que nous avons mis en place un Programme Local de l'Habitat intercommunal qui nous permet d'agir sur la construction en respectant les règles d'urbanisme de nos villes et la qualité de notre environnement local.

En 2013, nous continuerons à réaliser des projets d'intérêt communautaire qui participent à l'embellissement de notre cadre de vie. C'est le cas du programme des circulations douces sur les bords de Marne que nous avons engagé d'abord à Nogent, avec la fin des travaux d'aménagement du tronçon des Terrasses au Square Tino Rossi, puis au Perreux, avec le démarrage d'une première tranche de travaux sur le quai d'Artois entre l'allée Guy Môquet et le pont le Mulhouse.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences de la loi de décentralisation, l'ensemble des communes d'Ile de France devront se regrouper suivant le Schéma de Développement de Coopération Intercommunal placé sous la responsabilité des préfets pour leur département. Dans ce cadre, notre Intercommunalité devra être élargie à l'horizon de 2014-2015 et, nous aurons à travailler dès 2013, à cet élargissement pour construire ensemble un territoire harmonieux.

Nous avons engagé ce travail d'ouverture courant 2012 avec le Contrat de Développement Territorial « Paris Est entre Marne et Bois » dans le cadre du Grand Paris Express qui réunit les services de l'Etat et les villes de Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Le Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et Rosny-sous-Bois.

C'est le but de l'intercommunalité : faciliter la mise en œuvre et faire vivre de grands projets dans le respect de l'identité des communes qui la compose.

Jacques J.P. Martin
Maire de Nogent-sur-Marne
Président de la Communauté d'Agglomération

Gilles Carrez
Député Maire du Perreux-sur-Marne
1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération

Sommaire

A. Développement économique

1. **Activité économique**
 - 1.1. Soutien à l'activité économique
 - 1.2. Le périmètre de sauvegarde
 - 1.3. L'observatoire économique
 - 1.4. Le développement touristique
2. **Aide à l'emploi**
 - 2.1. Le carrefour de l'emploi
 - 2.2. Le GREP
 - 2.3. La maison de l'emploi et des entreprises (MDEE)
 - 2.4. Mission locale des bords de Marne

B. Insertion sociale

1. **La Passerelle**
 - 1.1. Centre d'information du droit des femmes et des familles (CIDFF)
2. **Tremplin jeunes**
3. **Topoline**
4. **CONTRAT D'INSERTION**

C. L'équilibre social de l'habitat

1. **Le programme local de l'habitat (PLH)**
 - 1.1. Rappel des objectifs du PLH 2009-2014 :
 - 1.2. Bilan 2012
 - 1.3. Perspectives horizon PLH 2013 et 2014

D. La voirie d'intérêt communautaire

1. **Création d'itinéraires de circulations douces sur le territoire communautaire**
 - 1.1. L'aménagement des circulations douces de Nogent
 - 1.2. L'aménagement des bords de Marne du Perreux

E. La signalisation lumineuse et tricolore

F. La collecte et le traitement des déchets

1. **Indicateurs techniques de la collecte**
 - 1.1. Les déchets ménagers
 - 1.2. Les déchets non ménagers
 - 1.3. Les tonnages collectés et leur évolution
 - 1.4. L'évolution prévisible de l'organisation de la collecte
 - 1.5. Les fournitures mis à disposition pour la gestion des déchets
2. **Indicateurs financiers**
 - 2.1. Répartition des coûts financier collecte et traitement
 - 2.2. Les recettes de valorisation et soutiens financiers
 - 2.3. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères
3. **Evolution prévisible de la collecte**

G. Assainissement

1. **L'investissement**
 - 1.1. Travaux réalisés au Perreux-sur-Marne en 2012
 - 1.2. Travaux réalisés à Nogent-sur-Marne en 2012
 - 1.3. Tableau financier « travaux »
 - 1.4. Etudes réalisées pour les programmes de travaux futurs
 - 1.5. Etudes préalables au Perreux-sur-Marne
 - 1.6. Etudes préalables à Nogent-sur-Marne
2. **Le fonctionnement**
 - 2.1. Dépenses de fonctionnement
 - 2.2. Bilan technique

H. Les cimetières

I. Administration de la communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne

1. **Direction générale**
2. **Service financier**
3. **Service ressources humaines**
4. **Service juridique**

J : Le compte administratif

1. **Le budget principal**
 - 1.1. Le fonctionnement
 - 1.2. L'investissement
2. **Le budget assainissement**
 - 2.1. Le fonctionnement
 - 2.2. L'investissement
3. **Crédits engagés**
 - 3.1. Le budget principal
 - 3.2. Le budget assainissement

K. Projet d'intérêt communautaire

1. Schéma et contrat de développement territorial
2. Projet d'aménagement du marché du centre de Nogent-sur-marne

L. Communication

6

6

6

7

8

10

11

11

12

12

13

14

14

14

14

15

15

16

16

16

17

18

18

19

19

19

19

20

20

21

21

21

21

22

23

23

23

23

24

24

24

25

26

26

26

26

27

27

27

28

28

28

28

28

28

28

28

30

30

31

31

31

31

32

32

33

33

33

33

34

36

36

36

37

38

38

38

39

39

42

43

PRÉSENTATION ÉLUS ET COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES



1/ Présentation

Situation :

(à l'Est de Paris, en bordure du bois de Vincennes et en Bord de Marne)

- **Superficie** : 681 hectares
- **Nombre d'habitants** : 63 012
- **Densité de population** : 9 253 habitants /km²
- **Infrastructures de transport** : autoroutes A4 et A86, RERA (RATP), RERE (SNCF, gare Nogent-Le Perreux), proximité d'Orly et de Roissy Charles de Gaulle.

La Population :

(comparables sur les 2 communes)

- Nombre d'habitants quasi identique
- Augmentation substantielle entre les deux derniers recensements : **+ 5,6 % au Perreux, +11,7 % à Nogent**
- **Une population jeune**, le nombre de personnes de plus de 60 ans étant inférieur à la moyenne nationale (21,3 %).

2/ Les élus

Les élus communautaires (Le bureau)

- **Jacques J.P MARTIN** Président
- **Gilles CARREZ** 1^{er} Vice-président
- **Loïck NICOLAS** 2^{ème} Vice-président délégué aux équipements sociaux, culturels et sportifs, l'intercommunalité de projets et de programmes culturels et les relations avec les associations.
- **Jean CUVILLIER** 3^{ème} Vice-président délégué à l'assainissement et eaux pluviales, l'environnement, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers, la voirie et signalisation lumineuse tricolore, les transports, les cimetières et des bâtiments.
- **Florence HOUDOT** 4^{ème} Vice présidente déléguée aux finances, administration générale et ressources humaines.
- **Alain DEGRASSAT** 5^{ème} Vice-président délégué au développement économique, développement touristique et emploi.
- **Jean-René FONTAINE** Membre du bureau délégué habitat et du programme local de l'habitat.
- **Pierre CARTIGNY** Membre du bureau délégué aux relations entre la communauté d'agglomération et ses communes membres.



Jacques J.P MARTIN
Président



Gilles CARREZ
1^{er} Vice-président



Loïck NICOLAS
2^{ème}
Vice-président



Jean CUVILLIER
3^{ème}
Vice-président



Florence HOUDOT
4^{ème}
Vice-président



Alain DEGRASSAT
5^{ème}
Vice-président



**Jean-René
FONTAINE**
Membre



Pierre CARTIGNY
Membre

Les élus communautaires (Les délégués)

- **Thérèse-Marie THOME** Déléguée communautaire Nogent
- **Audrey REBUT** Déléguée communautaire Le Perreux
- **Chantal CANALES** Déléguée communautaire Le Perreux
- **François CABAL** Délégué communautaire Le Perreux
- **Émilie VASQUEZ** Déléguée communautaire Le Perreux
- **Catherine MATRUCHOT** Déléguée communautaire Nogent
- **Jean-Jacques PASTERNAK** Déléguée communautaire Nogent
- **Roland PEYLET** Déléguée communautaire Le Perreux (minorité municipale)
- **William GEIB** Déléguée communautaire Nogent (minorité municipale)
- **Estelle DEBAECKER** Déléguée communautaire Nogent



Thérèse-Marie THOME
Déléguée



Audrey REBUT
Déléguée



Chantal CANALES
Déléguée



François CABAL
Délégué



Emilie VASQUEZ
Déléguée



Catherine MATRUCHOT
Déléguée



Jean-Jacques PASTERNAK
Délégué



Roland PEYLET
Délégué



William GEIB
Délégué



Estelle DEBAECKER
Déléguée

3/ Compétences communautaires

Compétences obligatoires :

- > **Le développement économique** : aide à l'emploi, soutien à l'activité économique, et à l'activité touristique.
- > **Aménagement de l'espace communautaire** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- > **L'équilibre social de l'habitat** : PLH, amélioration du bâti.
- > **Le développement urbain et l'insertion sociale** : soutien d'actions comme les cours d'alphabétisation, le Centre de Planification familiale, la Mission Locale et de nombreux partenariats associatifs.

Compétences optionnelles :

- > **Voierie d'intérêt communautaire** : gérer les axes de façon homogène tant sur le plan technique qu'esthétique
- > **L'assainissement** : remplacement, création ou réhabilitation des réseaux d'assainissement.
- > **Équipements sportifs et culturels** : maison de la Marne, Île des loups.

Compétences facultatives :

- > **Environnement, cadre de vie, ordures ménagères** : collecte et traitement des déchets, valorisation de la Marne
- > **Opérations d'aménagement urbain** : ex aménagement du pont de Mulhouse dit des « 2 portes »
- > **Signalisation lumineuse tricolore**
- > **L'aménagement et l'entretien des cimetières.**
- > **Sécurité Incendie** : prise en charge du versement du contingent incendie au service départemental de l'incendie et du secours.



1. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

VIVRE ET ENTREPRENDRE
 "Des experts et un réseau pour favoriser votre développement"

Passage de témoin N°29

Chers entrepreneurs, chers amis,

Nous avons d'ailleurs l'honneur de vous être présentés par votre adhésion et la détermination française de notre territoire. Nous sommes heureux de vous accompagner dans votre projet de développement économique en tant que partenaire et de vous accompagner dans votre projet de développement économique en tant que partenaire et de vous accompagner dans votre projet de développement économique en tant que partenaire.

Agenda

- 4 avril 2013 - 8 h : Réunion mensuelle V&E - Hôtel de Ville de Fontenay
- 15 avril 2013 - 16 h : LE SALON DE FRANCE - Cité de Commerce Nord - 92218 Saint-Denis de la Plaine
- 1 mai 2013 - 8 h : Réunion mensuelle V&E - Hôtel de Ville de Fontenay
- 15 mai 2013 - 10 h/17 h : Salon d'Entreprises - Centre commercial Val-de-Marne - Fontenay-sous-Bois
- 4 juin 2013 - 8 h : Réunion mensuelle V&E - Hôtel de Ville de Fontenay
- 12 juin 2013 - 18 h 30 : 10^e Anniversaire - Communauté d'Agglomération Val de Marne - 145 Grande Rue de Chelles de Goussy - 93020 Nogent sur Marne
- 28 juin 2013 - 18 h 30 : 10^e Anniversaire - 20 Rue Arceville - 93020 Nogent sur Marne

Édito du président

Dans un environnement économique, dans une économie intégrée avec le monde, le regroupement est une force. Un collectif est toujours plus fort qu'un individu. Nous sommes heureux de vous accompagner dans votre projet de développement économique en tant que partenaire et de vous accompagner dans votre projet de développement économique en tant que partenaire.

Vivre et Entreprendre au Val de la Marne
 Association loi 1901 - N° 43 24 78 99
 10 Avenue de Chelles de Goussy - Fontenay-sous-Bois 93020
 94701 La Plaine sur Marne - Email: contact@vivreentreprendre.com

www.vivreentreprendre.com

Lettre n°17 - mai 2013
 N° 1524 1269-5087

1.1. SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le soutien à l'activité économique se fait au travers de plusieurs actions :

◆ **VIVRE ET ENTREPRENDRE**, association réunissant les chefs d'entreprises du territoire. V&E a également une intervention sur la ville de Fontenay sous Bois qui n'a pas d'association de chefs d'entreprises. Elle propose des rencontres et échanges entre chefs d'entreprises et entrepreneurs indépendants du territoire, au travers de soirées informatives, de visites d'entreprises, de participation à des salons. Actuellement l'association compte 110 adhérents, elle est organisée en ateliers animés par des bénévoles. Les adhérents se réunissent le premier mardi de chaque mois à partir de 8 h pour faire un point sur l'activité de l'association et débattre de sujets divers relatifs à l'entreprise.

La vie des ateliers :

- atelier Accueil, Accompagnement et Animation
- atelier d'Aide à la création/reprise d'entreprises
- atelier Relations Extérieures.

Le dixième anniversaire :

Le 25 juin 2012 l'association a fêté son dixième anniversaire en recevant 300 invités à la Scène Watteau de Nogent parmi lesquels de nombreuses personnalités. L'invité d'honneur était le Président d'ÎLE-DE-FRANCE INITIATIVE. Une table ronde réunissant des chefs d'entreprises des acteurs économiques et politiques sur la thématique « L'économie de demain » a été organisée. Les débats ont été retransmis en direct sur la web radio WIDOOBIZ.

◆ **ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS DE NOGENT ET DU PERREUX** (voir ci-contre).

◆ **LA PLATE FORME VAL DE MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE (VMAPI)** partenaire de la Communauté d'Agglomération propose aux créateurs et repreneurs d'entreprises des aides pour financer leur projet.

VMAPI est une association, membre des réseaux nationaux Initiative France et France Active, qui accompagne et finance les projets de création et reprise d'entreprise (TPE), créateurs d'emploi et qui développent leur activité sur le département, quel que soit le secteur d'activité (commerce, artisanat, services...). Après vérification et validation du plan d'affaires, l'association propose en complément des apports personnels et d'un prêt bancaire, des prêts à taux zéro jusqu'à 5 ans : prêts d'honneur jusqu'à 25.000 € et prêts Nacre jusqu'à 10.000 €. Selon les cas, des garanties bancaires peuvent être proposées pour aider à obtenir un prêt bancaire dans des conditions satisfaisantes de taux et de risque.

En 2012, VMAPI a ainsi financé plus de 160 projets sur l'ensemble du département, mobilisé plus de 2 M€ de prêts pour le développement économique local et contribué à la création ou à la consolidation de 428 emplois sur le territoire.

Des associations de commerçants de Nogent et du Perreux

Je participe à

NOËL EN CADEAUX au Perreux

Du 8 décembre 2012 au 15 janvier 2013

1^{er} prix : un séjour à **BARCELONE** d'une valeur de 2000 €

De nombreux autres lots proposés par les commerçants seront également à gagner.

Pour en savoir plus : www.leperreux94.fr ou par téléphone au 01 48 71 53 59

Le Perreux

agissent pour la promotion du commerce local en réalisant diverses animations au cours de l'année dont certaines en lien avec l'office du tourisme (par ex, braderies des commerçants, Noël en cadeaux au Perreux, sonorisation pour les fêtes de fin d'année, quinzaine commerciale à Nogent...).

PROJETS ACCOMPAGNÉS POUR LA CAVM

	2011	2012
Nbre de porteurs accueillis	12	20
Nbre de projets expertisés	9	13
Nbre de projets acceptés	6	11
Nbre de projets refusés/ajournés	3	2
Projets en attente de mise en place :		6

PROJETS FINANCÉS POUR LA CAVM

	2011	2012
Nbre de projets financés	1	8
Nbre d'entreprises créées	700	700
Taux de couverture	0,1 %	1,14 %
Nbre de résidents financés	4	4

FINANCEMENTS MIS EN PLACE POUR LA CAVM

	2011	2012
Montant PH décaissés (€)	0	34 500
Montant PN décaissés (€)	10 000	53 500
Total PTZ (€)	10 000	88 000
Montant garanties mises en place (€)	24 450	84 150

1.2. LE PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE

La CAVM a accompagné la ville du Perreux-sur-Marne dans la mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité sur le centre ville permettant la mise en œuvre du droit de préemption.

Une commande a été passée à la CCI du Val-de-Marne pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette étude, la maîtrise d'ouvrage étant assurée par la CAVM.

Les enjeux de l'étude :

- Connaissance du tissu commercial et de ses mutations
- Possibilité de maintenir un tissu commercial de proximité diversifié, répondant à la demande et contribuant à la qualité de vie
- Préservation du niveau de commercialité et prévention du risque de déclassement de certains secteurs commerciaux
- Prise en charge par le FISAC des intérêts d'emprunt (50 %)

Il est à noter le caractère exceptionnel de la préemption motivée par l'intérêt général : l'acte de préemption reste rare, il s'agit surtout de mettre en place un cadre de négociations.

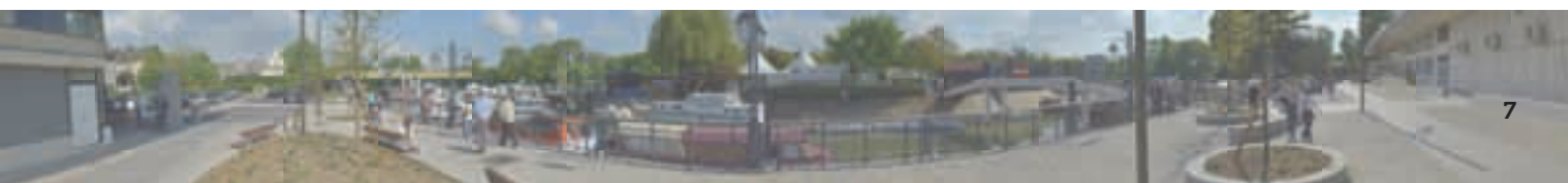
L'AMAP

Une AMAP est une **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne** qui réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dans lequel chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un coût constant.

3 ENGAGEMENTS COMMUNS



En juin 2012, la CAVM a signé une convention avec une AMAP locale « le trait d'oinon » lui permettant de distribuer à ses adhérents les légumes d'un maraîcher de Seine et Marne les mercredis soir sous le hall du marché du Perreux-sur-Marne.



Résultat :

Après une première phase de diagnostic de l'offre commerciale et une présentation des préconisations pour la détermination des linéaires stratégiques aux commerçants en juin 2012, une proposition de périmètre de sauvegarde a été faite et mise en place à compter de septembre 2012 sur le centre ville du Perreux.

1.3. L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

Une attention particulière a été portée aux sociétés dominantes de notre territoire, c'est à dire aux sociétés acquittant la plus forte Contribution Economique Territoriale (CET).

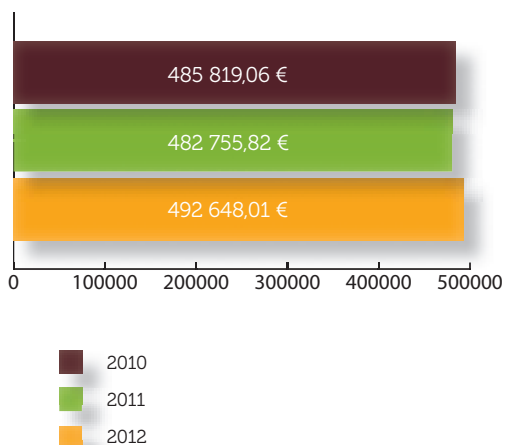
La CET est composée de la Contribution Foncière des Entreprises et de Contribution sur la Valeur Ajoutée. (CET = CFE+CVAE). Nous nous sommes attachés à suivre l'évolution de ces taxes sur les exercices 2010, 2011 et 2012 afin d'en apprécier en cette période de crise les possibles incidences financières sur les recettes de la CAVM.

1.3.1. CFE

La CFE est calculée sur la valeur locative des biens immobiliers passibles de la taxe foncière, utilisés par l'entreprise pour les besoins de son activité au cours de la période de référence (année n - 2). La valeur locative correspond au montant retenu par l'administration fiscale pour le calcul de la taxe foncière.

Le nombre d'entreprises cotisantes à la CFE est en augmentation sur les exercices 2010 à 2012 avec une progression de l'ordre de 13% en nombre de 3 % en valeur.

COTISATION CFE
DES 10 PREMIERES
ENTREPRISES



COTISATION CFE TOTALE

TOTAL CFE			
	2010	2011	2012
Nbre d'entreprises cotisantes CFE	3 777	4 184	4 269
TAUX	0,3002	0,3002	0,3002
MONTANT	3 320 149 €	3 413 817 €	3 417 896 €

Le nombre d'entreprises cotisantes à la base minimum (1 836 € en 2012) est de 3 158 représentant pratiquement 74 % des sociétés présentes sur le territoire de la CAVM.

BASE MIN CFE 2012		
	Bases min	% d'ets
Nbre d'entreprises à temps complet	3 158	73,98 %
Nbre d'entreprises à temps partiel	3	
Base mini 2012	1 836	551,17 €
Montant des bases brutes (BBR)	4 357 746 €	
Taux	0,3002	
Cotisation CAVM	1 307 800 €	

1.3.2. CVAE

La CVAE est due uniquement par les entreprises, ou personnes exerçant une activité professionnelle non salariée, qui réalisent plus de 500 000 € de chiffre d'affaires hors taxe, quel que soit leur statut juridique, leur activité ou leur régime d'imposition.

De même que pour la CFE, nous constatons une croissance des entreprises cotisantes à la CVAE entre 2010-2012 de l'ordre de 10% en nombre et de 4.4 % en valeur.

COTISATION CVAE TOTALE

TOTAL CVAE			
	2010	2011	2012
Nbre d'entreprises cotisantes CVAE	919	935	1 010
MONTANT	1 636 953 €	1 679 170 €	1 708 340 €

1.3.3. CET

Depuis 2010, la contribution économique territoriale (CET) remplace la taxe professionnelle sur les équipements et biens mobiliers (TP), à laquelle étaient soumises les entreprises et les personnes physiques ou morales qui exercent une activité professionnelle non salariée. La CET est composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Nous constatons également une augmentation du nombre d'entreprises cotisantes à la CFE entre 2010 et 2012 de l'ordre de 16% en nombre et de 3.4 % en valeur.

COTISATION CTE TOTALE

TOTAL CTE			
	2010	2011	2012
Nbre d'entreprises cotisantes CTE	3 883	4 293	4 500
MONTANT	4 957 102 €	5 092 987 €	5 126 236 €

En synthèse :

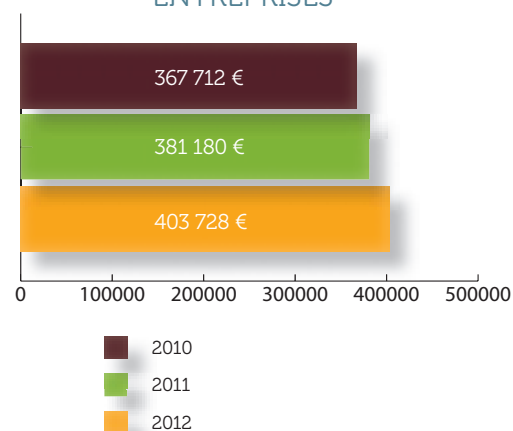
A la CET s'ajoutent deux nouvelles taxes créées en 2011 qui s'adressent aux sociétés commerciales (TASCOM) et aux entreprises de réseaux (IFER). Le territoire de la CAVM est concerné par ces taxes pour quelques sociétés dont le nombre n'a pas changé et la valeur de cotisation a légèrement augmentée.

TOTAL TASCOM			
	2010	2011	2012
Nbre d'entreprises cotisantes TASCOM	-	12	12
	0 €	83 454 €	94 741 €

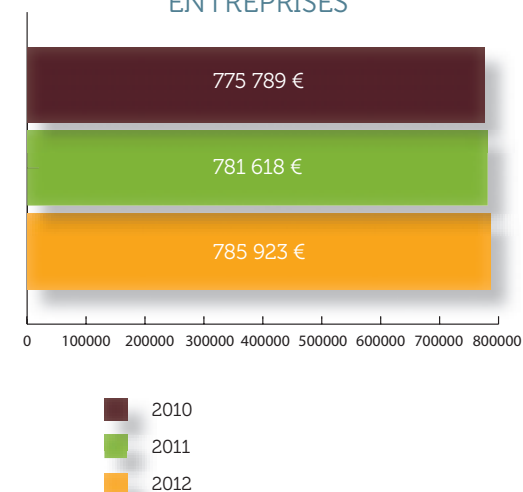
TOTAL IFER			
	2010	2011	2012
Nbre d'entreprises cotisantes IFER	-	9	9
	0 €	56 588 €	64 238 €

TOTAL GROUPEMENT CAVM	4 957 102 €	5 233 029 €	5 285 215 €
------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------

COTISATION CVAE DES 10 PREMIERES ENTREPRISES



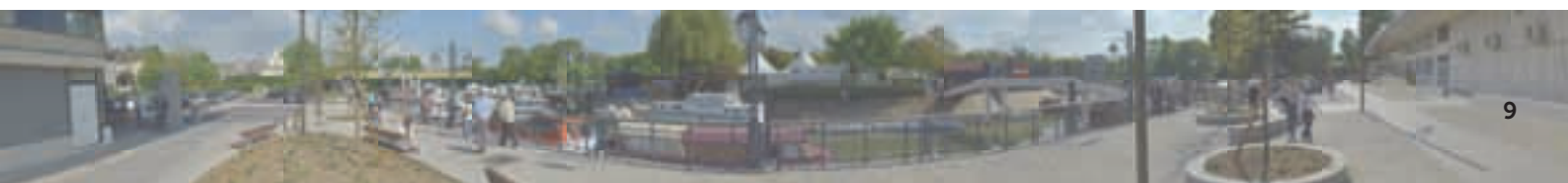
COTISATION CET DES 10 PREMIERES ENTREPRISES



L'analyse faite sur les taxes perçues montre une augmentation substantielle et progressive des recettes fiscales sur le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE de l'ordre de 6.6 % sur la période 2010-2012..

Nous constatons également un nombre de sociétés cotisantes en augmentation de 16% sur la même période.

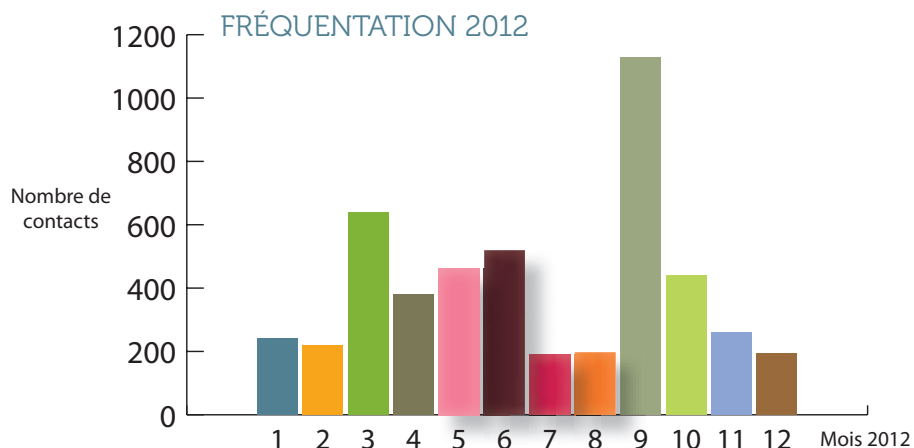
Afin d'optimiser notre connaissance fiscale du territoire, un observatoire va être mis en place en 2013. Ce travail permettra d'évaluer l'opportunité de mettre en place une politique fiscale différenciée en fonction du chiffre d'affaire comme le permet la loi.



1.4. LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

1.4.1. L'office de tourisme

Classé 2 étoiles l'Office de Tourisme de la Vallée de la Marne accueille du public pour tout renseignement concernant le tourisme local et participe à l'animation du territoire en organisation seul ou conjointement avec d'autres structures des manifestations.



1.4.2. La taxe de séjour

Le conseil communautaire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE a pris la décision de mettre en place une taxe de séjour pour les établissements hôteliers classés au moins 2 étoiles et pour le port de Nogent sur Marne. L'apport financier de la taxe de séjour a été de 66 795 € en 2012.

COTISATION CTE TOTALE

	classification	2011	2012
1. Nogentel (paiement mensuel)	3 étoiles	11 593,50 €	12 606,00 €
2. IBIS	2 puis 3 étoiles en juillet 2012	15 444,50 €	16 513,00 €
3. Campanile	3 étoiles	16 003,00 €	16 668,35 €
4. ADAGIO (ex CITEA)	aucune puis 3 étoiles le 22 septembre 2011	2 762,50 €	14 434,50 €
5. PORT	pavillon bleu	6 644,00 €	6 573,60 €
TOTAL		52 447,50 €	66 795,45 €

1.4.3. Le passeur de rives

Le « passeur de rives » assure la traversée de la Marne entre le port de Nogent et le quai de Polangis de Champigny de mai à octobre. Il recoupe trois objectifs :

- **Un objectif de développement territorial** : il permet de créer un lien social fort entre les deux rives d'un cours d'eau, entre deux territoires très proches et pourtant coupés par la Marne.
- **Un objectif de dynamisation sociale** : pour les personnes qui l'empruntent mais aussi, bien sûr, pour les salariés en parcours d'insertion au sein de l'association « Au Fil de l'Eau ».



Sentier pédagogique « île des Loups »

Un sentier à caractère pédagogique a été ouvert sur l'île des loups par l'association au fil de l'eau dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Ce travail subventionné par la CAVM et le conseil régional a permis d'accueillir des jeunes des centres aérés de Nogent et du Perreux sur la deuxième quinzaine du mois d'août pour des visites à thème qui ont permis à ces jeunes de découvrir l'île, sa faune et sa flore.



Le colloque historique des Bords de Marne

La 11^e édition du colloque historique des bords de Marne s'est tenue le samedi 22 septembre 2012 à la Scène Watteau de Nogent. Les archives de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne, coorganisatrices du colloque dans le cadre de la Communauté d'Agglomération, ont décidé cette année de réfléchir à un sujet d'histoire politique, le vote et les élections depuis la Révolution française jusqu'à la mise en place du vote électronique.

Depuis une vingtaine d'années, la recherche historique dans le domaine électoral a largement été renouvelée et élargie par une nouvelle génération de juristes, de politistes, d'historiens et de sociologues. De nouveaux travaux ont permis de sortir l'histoire électorale de son champ d'étude traditionnel, l'histoire de l'orientation du vote (à gauche ou à droite). Les chercheurs s'intéressent aujourd'hui à de nouvelles problématiques et mettent en œuvre des méthodes novatrices. Ils interrogent l'acte de vote dans sa matérialité et analysent les rituels électoraux. La fraude électorale s'impose également comme un objet d'étude à part entière, de même que l'intégration des femmes au corps électoral.

Dirigés par Malcolm Crook, professeur d'histoire française à l'université de Keele et spécialiste de la France, les interventions et les débats ont permis de faire le point sur les principales innovations en la matière. Les discussions ont été suivies par environ quatre-vingt auditeurs et participants.

À cette occasion, les actes du colloque de septembre 2011 consacré à la Première guerre mondiale ont été remis aux participants et diffusés plus largement auprès du public, des bibliothèques et des universités.



- **Un objectif de dimension durable** du projet par la proposition d'un moyen de transport alternatif peu consommateur d'énergie et respectueux du site fluvial.

Le fonctionnement du « passeur de rives » se fait dans le cadre d'un chantier d'insertion sous la responsabilité de l'association « Au Fil de l'Eau ».

Cette activité est subventionnée par le Conseil Général du Val de Marne, la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE et la ville de Champigny. Son exploitation se fait dans le cadre d'une convention quadripartite réunissant la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE, la ville de Champigny, l'association au fil de l'eau et la société Fayolle en charge de la gestion du port.

L'activité s'est déroulée du samedi 5 mai au dimanche 30 septembre 2012. Elle a eu lieu pratiquement tous les samedis et dimanches de 13h à 20h, soit un total d'environ 300 heures de navigation.

LA FRÉQUENTATION DU PASSEUR DE RIVES

L'accueil du public se fait à l'embarcadère du port de Nogent et la promenade de Polangis (côté Champigny), avec passage à la demande, toutes les 10 minutes en moyenne.

	2008	2009	2010	2011	2012
Adultes	4543	4774	5665	5267	4108
Jeunes	1159	1087	1437	1378	956
TOTAL	5702	5861	7102	6645	5064

La fréquentation du Passeur de Rives de Nogent Champigny a connu une baisse de fréquentation de l'ordre de 24 % en 2012. Les conditions météorologiques sur la période d'exploitation sont en grande partie responsables de la baisse du nombre de passagers transportés.

2. AIDE À L'EMPLOI

2.1. LE CARREFOUR DE L'EMPLOI

La 16^e édition du Carrefour de l'Emploi s'est tenue le 27 septembre 2012 de 9 heures à 18 heures au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne et a réuni près de 3100 visiteurs.

Le carrefour de l'emploi 2012 a porté une attention particulière sur :

- ◆ Les métiers des services à la personne
- ◆ Le BTP
- ◆ L'Informatique et les NTIC
- ◆ La création d'entreprise
- ◆ La formation professionnelle

Un focus a été fait sur les perspectives territoriales du Grand Paris tant en terme de projets de développement économique local qu'en terme de création d'emploi et ce dans une logique de proximité.

Des conférences, animées par des professionnels institutionnels ou issus du monde de l'entreprise étaient organisées pendant cette journée dédiée à l'emploi :

- ◆ Se former mode d'emploi
- ◆ Les coulisses du recrutement
- ◆ Développement Durable et Emplois
- ◆ Les nouvelles formes du travail
- ◆ La création d'entreprise



Bilan des exposants

◆ Nombre de postes proposés sur le Carrefour : 595

- Nombre de CDI : 338
- Nombre de CDD : 98
- Nombre de postes en alternance : 138
- Nombre de stages proposés : 21
- Nombre de personnes reçues sur les stands : **6135**

Bilan des recrutements

◆ **Nombre de candidats potentiels repérés : 984** profils intéressants, dont 981 CV récupérés au cours du forum et qui seront traités ultérieurement.

◆ **Nombre de personnes revues en RDV ou rappelées suite au forum : 434** candidats rappelés, dont certains ont eu un ou plusieurs entretiens dans l'entreprise (387 en 2011).

◆ **Nombre de recrutements réels déclarés : 119** recrutements déclarés (97 en 2011).



Le Carrefour de l'emploi a accueilli en 2012 91 exposants (+2 par rapport à 2011) répartis en 5 pôles :

- ◆ Le Recrutement - **49 exposants**
- ◆ La Formation - **13 exposants**
- ◆ La Création d'entreprise - **8 exposants**
- ◆ L'accompagnement - **16 exposants**
- ◆ Le village clubs d'entreprises - **5 exposants**

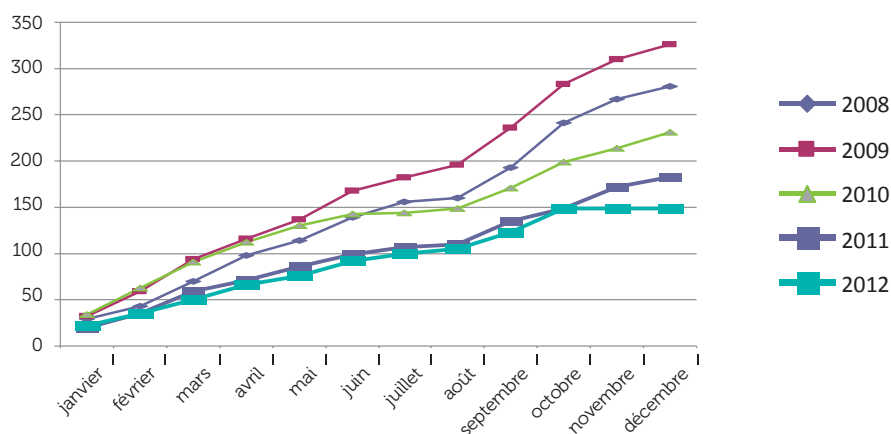
2.2. LE GREP

Le GREP (Groupe Recherche d'Emploi) reçoit et accueille principalement les demandeurs d'emploi de Nogent et du Perreux :

◆ Le nombre de personnes accueillies en 2012 est de **149** représentant un total de 940 visites :

2009	2010	2011	2012	delta 2012/2011
326	232	183	149	-18,6 %

ÉVOLUTION DES ENTRÉES



Par ailleurs, le GREP réalise des animations d'ateliers. Bilan 2012 :

- **173 ateliers d'initiation** aux logiciels, Word, Excel et Internet
- **253 ateliers d'anglais**

2.3. LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES (MDEE)

Le travail de l'année 2012, conformément aux directives édictées par l'Etat dans le cadre du cahier des charges des maisons de l'emploi, s'est articulé autour de axes :

- Analyser le territoire
- Anticiper les mutations économiques
- Soutenir l'emploi local
- Favoriser l'accès à l'emploi

Le budget associé s'équilibre sur la péréquation 70/30 entre le financement Etat et collectivités. Pour mémoire la MDEE a ainsi restitué à la **Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne** en 2012 pour l'exercice 2011 la somme de 7 385 €. Le même principe de fonctionnement sera établi en 2013 pour l'exercice 2012 suite à l'arrêté des comptes.



Les principales actions de 2012 ont concerné :

◆ **La démarche PACTE** engagée en partenariat avec la Région Ile de France. Le Pacte est une démarche de contractualisation pluriannuelle entre la Région et ses partenaires locaux visant à territorialiser la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de Développement Economique et d'Innovation (SRDEI).

◆ **Le développement de REFLEXE RH** cofinancé par la DIRECCTE et le Conseil Général. Sur cette action de proximité auprès des PME de moins de 50 salariés, la MDEE travaille sous convention de partenariat avec la maison de l'emploi de Maisons-Alfort, Charenton Saint Maurice.

◆ **L'animation sur le thème de la mobilité et de la reconversion des territoires.** Ce thème fait suite au projet « MDE et Développement Durable » pour lequel la MDEE était initialement engagée avec Alliance Ville Emploi et l'ADEME sur la filière BTP et Energies Renouvelables dans le cadre du Grenelle II de l'environnement.. La MDEE a conduit cette action de sensibilisation en instituant une offre de service « REFLEXE VERT ».

◆ **Le soutien à la filière des Services à la Personne.** Les objectifs :

- Accompagner les structures vers la professionnalisation du secteur
- Favoriser les articulations entre les différents acteurs
- Sécuriser les parcours professionnels des salariés du secteur.

◆ **Le Point Accueil Création Entreprise (PACE)** avec une antenne à Villiers au sein de l'espace emploi (ESCALE) et une antenne à Champigny au sein de la mission locale des bords de Marne.

◆ **Participation à différentes actions de soutien à l'emploi sur le territoire** avec le carrefour de l'emploi au pavillon Baltard...

◆ **Les projets thématiques sur la prévention et la lutte contre les discriminations,** notamment le développement des compétences, l'égalité homme / femme.

◆ **Le projet cité de métiers.** En partenariat avec le conseil général et l'INFA, un projet de création d'une antenne de la cité des métiers du Val-de-Marne au sein du projet de cité des apprentis de l'INFA est à l'étude, avec la MDEE comme porteur du projet. L'antenne principale de la cité des métiers serait installée à Choisy-le-Roi.

2.4. MISSION LOCALE DES BORDS DE MARNE

La Mission Locale est une association de loi 1901, à but non lucratif qui a pour finalité la mise en œuvre des dispositifs publics, liés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. L'offre de service de la Mission Locale s'articule autour de 5 missions complémentaires :

- Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes
- Accompagner les parcours d'insertion
- Agir pour l'accès à l'emploi
- Observer le territoire et apporter une expertise
- Développer une ingénierie de projet et animer le partenariat local

Mission locale des Bords de Marne

>>>>

CHIFFRES CLES 2012

Nombre de jeunes ayant eu un contact avec la ML : **3 092**

- Nombre de premier contact : 1 285
- Entrées en situation d'emploi : 1 169
- Entrées en situation de formation : 473
- Entrées en situation d'alternance : 107
- Nombre de jeunes parrainés : 31

En 2012, la Mission Locale enregistre une hausse d'accueil des primos (+118 jeunes) et une légère hausse des suivis (+67 jeunes).

PRIMOS ACCUEILS PAR COMMUNE

• Par tranche d'âge :

	16/17	18/21	22/25	26 +	TOTAL
Nogent	13	40	44	2	99
Le Perreux	17	80	68	2	167
TOTAL	30	120	112	4	266

• Par niveau d'étude :

	VI	V et Vbis	IV	III et +	TOTAL
Nogent	22	37	30	10	99
Le Perreux	24	49	69	25	167
TOTAL	46	86	99	35	266

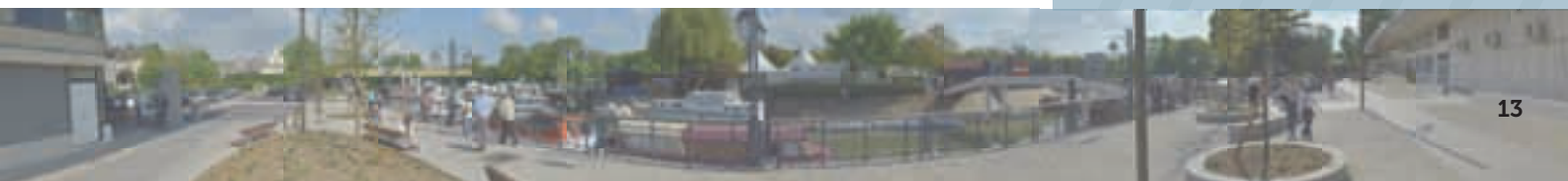
JEUNES SUIVIS PAR COMMUNE

• Par tranche d'âge :

	16/17	18/21	22/25	26 +	TOTAL
Nogent	14	98	143	10	265
Le Perreux	27	157	198	16	398
TOTAL	41	255	341	26	663

• Par niveau d'étude :

	VI	V et Vbis	IV	III et +	TOTAL
Nogent	44	122	77	22	265
Le Perreux	63	145	148	42	398
TOTAL	107	267	225	64	663



1. LA PASSERELLE



1.1. CENTRE D'INFORMATION DU DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Le CIDFF est une association hébergée gratuitement par la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE dans les locaux de la Passerelle au Perreux. Le CIDFF assure des missions d'accueil, d'information, d'aide à l'orientation et d'accompagnement dans les domaines juridique, professionnel, économique, social et familial.

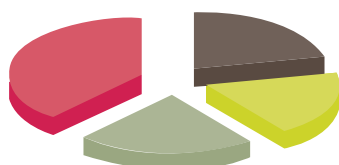
Les permanences du CIDFF sont assurées les lundis, mardis et jeudis. Elles permettent l'accueil en un lieu unique des habitants de Nogent, du Perreux et des environs. Ce public est essentiellement envoyé par les mairies, les assistantes sociales, PMI et accessoirement les médias.

◆ Fréquentation et public :

La fréquentation est en augmentation en 2012 avec 629 personnes reçues contre 515 en 2011.

	2010	2011	2012
personnes reçues	630	515	629

THÉMATIQUES TRAITÉES



- 1 : Droit famille
- 2 : Droit travail
- 3 : Procédures

4 : Info techniques et pratiques

◆ Thématiques traitées :

Les consultations par thématiques se répartissent selon le diagramme (*ci-contre*).

La thématique phare reste toutes les conséquences d'une rupture entre adultes et les conséquences sur les enfants.

◆ Secteur Bureau Aide aux Victimes :

17 victimes reçues en 2012 (contre 18 en 2011) dont 9 victimes en violences conjugales.

2. TREMPLIN JEUNES

L'association Tremplin Jeunes est hébergée gratuitement dans les locaux de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE au parc du saut du loup. Tremplin Jeunes a pour objet la gestion, l'administration, la coordination et la mise en place d'actions notamment dans les domaines de l'éducation, du loisir et de la prévention en faveur des jeunes de moins de 25 ans et de leur famille.

L'Association bénéficie de l'agrément Jeunesse Education Populaire délivrée par le préfet du Val-de-Marne qui est un label de qualité soumis à des conditions législatives et réglementaires strictes.

L'Association est également signataire de deux dispositifs nationaux complémentaires :

◆ **le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).** L'accompagnement à la scolarité a pour mission de favoriser la réussite scolaire des enfants et des jeunes mais également de renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif au regard de la scolarité de leurs enfants. Le CLAS, dispositif unique de l'accompagnement à la scolarité, s'adresse aux élèves de l'école primaire, des collèges et des lycées. Les actions ont lieu en dehors du temps scolaire.

L'écrivain public (association Ecoute et Service)

L'écrivain public reçoit en moyenne 10 à 15 personnes tous les mardis après midi. Un accompagnement à l'écriture de courriers est fait par des bénévoles qui interviennent en complémentarité des autres services d'insertion pratiqués à la PASSERELLE

◆ **Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).** Les REAAP ont un champ d'intervention généraliste de prévention et d'appui qui concerne les parents d'enfants jusqu'à 18 ans. Les actions mises en réseau visent à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents notamment aux périodes charnières du développement des enfants quand l'exercice de la parentalité peut être mis à l'épreuve.

TABLEAU QUANTITATIF RECAPITULATIF SUR 2012

INTITULE DES ACTIONS	NOMBRE DE PARENTS OU D'ENFANTS CONCERNES
Accompagnement à la scolarité	34 enfants de l'école primaire 154 de la 6 ^{ème} à la 2 nd
Entretiens individuels ou familiaux Adultes	160 personnes dont 80 % de milieu social favorisé et très favorisé
Lire et faire lire	400 enfants du CP au CM2 de l'école Clemenceau A
Entretiens individuels jeunes	120 jeunes (entre 8 et 12 ans)
Action d'aide à l'intégration des publics migrants	80 familles (parents et enfants)
Groupe de parole de Jeunes	150 jeunes
Groupe de parole de parents	6 à 12 parents par soirée 10 soirées organisées sur des thèmes variés
Prévention et socialisation	476 élèves de la 6 ^{ème} à la 4 ^{ème}
Insertion sociale et éducation des jeunes par le sport	900 demi-pensionnaires sur les collèges De Lattre et Pierre Brossolette

3. TOPOLINE

L'association a pour mission de mettre en œuvre toutes animations et actions culturelles ou sociales afin de créer le lien social et oeuvrer vers la citoyenneté. Elle a choisi de mettre en place d'abord une ludothèque afin de :

- Développer le jeu dans ses aspects psychologiques, sociaux, culturels et ludiques
- Favoriser, à travers le jeu, les loisirs, l'apprentissage et l'épanouissement de chacun.

◆ **Bilan d'activité (exercice sur 18 mois) :**

Au 30 juin 2012 l'association comprenait **281 usagers**.

	Adhérents au 31/12/2010	Adhérents au 31/12/2011	Adhérents au 31/12/2012	2012
Nombre d'adhésions	166	156	141	-15 %
Nombre de Pass-jeu	188	272	245	+30 %
TOTAL usagés	224	309	281	+25 %

4. CONTRAT D'INSERTION

Dans le cadre de son action en faveur de l'insertion la CAVM a décidé en juillet 2012 d'embaucher une personne en contrat CUI pour une première période de 6 mois. Cette personne a été affectée au support logistique de la collecte des encombrants avec la mission de recenser les correspondants dans les immeubles du territoire (syndic, gardiennes,...).

Une réflexion a été engagée en fin d'année pour envisager la poursuite du contrat en 2013.

INSTITUT DE PROMOTION DES TRAVAILLEURS (IPTR)

L'association Institut de Promotion des Travailleurs (IPTR) dispense des cours d'alphabétisation à la Passerelle, bâtiment mis à disposition gratuitement par la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE. Ces cours de Français Langue Etrangère (FLE) sont dispensés en vue de faciliter l'intégration sociale des stagiaires d'origine étrangère en France.

Les cours sont dispensés à 3 groupes de niveaux différents (hommes ou femmes), Perreuxiens ou Nogentais à raison de deux fois par semaine et par demi journée.

Les stagiaires viennent pour améliorer leur niveau de Français. Le travail se fait sur les 4 niveaux de compétences :

- compréhension orale
- compréhension écrite
- expression orale
- expression écrite

Le public au profil «illettrisme» est dirigé vers d'autres structures car il lui faut un enseignement quotidien.

◆ **Le but des cours :**

- Amener les personnes à un niveau suffisant pour trouver un emploi
- Avoir le niveau requis pour les stages de pôle emploi
- Suivre la scolarité de leurs enfants
- S'intégrer en France et apprendre notre culture

◆ **Origine des stagiaires :**

Les stagiaires sont envoyés par Pôle Emploi, les assistantes sociales, les mairies, la documentation diffusée dans les lieux sociaux et le « bouche à oreilles ».

Les stagiaires sont au nombre de 49 inscrits (19 nogentais et 30 perreuxiens). 43 dossiers de personnes ayant passé les tests sont en attente d'une place pour suivre les cours. En 2012 nous avons des stagiaires de 25 nationalités :

- | | | |
|-----------------|---------------|---------------|
| Japon (3) | Pologne (2) | Tunisie (1) |
| Serbie (2) | Slovaquie (2) | Egypte (1) |
| Roumanie (7) | Iran (1) | Pakistan (1) |
| Thaïlande (1) | Maroc (1) | Ukraine (2) |
| Kazakhstan (1) | Russie (1) | Espagne (3) |
| France (2) | Serbie (2) | Chine (1) |
| Moldavie (4) | Cap Vert (2) | Sri Lanka (2) |
| Italie (2) | Arménie (1) | Mali (2) |
| Philippines (1) | Portugal (2) | |

LE SECOND PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2009-2014 A ÉTÉ ADOPTÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 21 DÉCEMBRE 2009.

1. LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Aux termes de l'article 302-13 du Code de la Construction et de l'Habitation, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal dresse chaque année un bilan annuel de réalisation du PLH et décide d'éventuelles adaptations que justifierait l'évolution de la situation sociale, économique ou démographique.

1.1. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PLH 2009-2014

Les grandes orientations stratégiques développées dans le programme d'actions sont les suivantes :

- Pérenniser et diversifier l'offre neuve d'habitat
- Améliorer et valoriser les différents segments du parc de logements existants
- Valoriser la qualité résidentielle du territoire dans une perspective de développement durable
- Proposer une gamme de réponses adaptées aux besoins spécifiques

Pour ce faire le PLH 2009/2014 s'articule autour de deux objectifs principaux :

- une production de 1 800 logements neufs
- une production de 930 logements au titre du logement comptabilisé à l'article 55 de la loi SRU.

La production neuve de 1 800 logements se décline de la façon suivante :

- 30 % en logements locatifs aidés, soit 540 logements,
- 65 % en logements libres, soit 1 170 logements,
- 5 % en accession aidée à la propriété.

Quant à la production des 930 logements comptabilisés à l'article 55 de la loi SRU elle est fixée comme suit :

- 60 % en constructions neuves, soit 558 logements
- 40 % par intervention sur le parc existant, soit 372 logements

Les orientations du Programme Local de l'Habitat Communautaire s'inscrivent en cohérence avec les ambitions du territoire communautaire en matière de qualité urbaine et de développement résidentiel maîtrisé.

Dans le PLH, la Communauté d'Agglomération s'engage avec les communes à poursuivre l'effort pour développer le parc de logements sociaux.



1.2. Bilan 2012

1.2.1. Sur le parc locatif aidé

Le document irréfutable portant décompte des logements sociaux au titre de l'article 55 de la SRU est l'inventaire arrêté annuellement par le Préfet.

Or cet inventaire dressé au premier janvier de chaque année n'est définitivement arrêté, après une procédure contradictoire, que le 31 décembre suivant.

Il s'ensuit que pour le bilan 2012 il est pris en compte l'inventaire arrêté au 31 décembre 2011. En outre, pour figurer à cet inventaire les opérations en matière de logement locatif social doivent justifier du double principe :

- d'une part la mise en location au 1^{er} janvier de l'année considérée
- d'autre part le conventionnement.

Ainsi, pour l'année 2012 le nombre d'opérations nouvelles inscrites à l'inventaire préfectoral reste limité, notamment au regard des projets actuellement en cours sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Le bilan préfectoral 2012 ne prend en compte que les opérations suivantes :

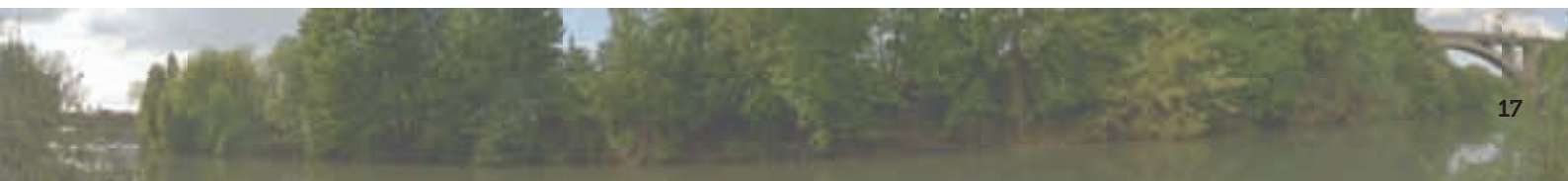
BAILLEURS et LOCALISATION	NB DE LOGTS SOCIAUX	TYPE D'OPERATION ET FINANCEMENT
Batigère – 2/4 rue Eugène Galbrun (Nogent)	35	Acquisition/Amélioration
Valophis – 49 ave du Mal Joffre (Le Perreux)	10	Acquisition Amélioration Programme 8 PLUS et 2 PLAi
Personne physique – 9 rue de Thionville (Le Perreux)	7	Financement ANAH
Personne physique – 2 b allée Victor Basch (Le Perreux)	1	Financement ANAH
Logements pour jeunes actifs (Nogent)	48	
La Sablière- place de l'ancien marché (Nogent)	41	Acquisition/Amélioration

Soit 142 logements réalisés et inscrits à l'inventaire préfectoral au 01/01/2012

1.2.2. Sur le parc privé

Aux termes des bilans annuels 2009 et 2010, un certain nombre d'opérations ont été comptabilisées pour une production totale de **895 logements**, dont 294 logements dans le cadre de la ZAC du Canal au Perreux-sur-Marne.

Toutefois, à défaut de justifier de la déclaration d'achèvement de travaux les nouvelles constructions ne sont pas valablement prises en compte dans le calcul des résidences opéré par les services de la préfecture.





En revanche, et à l'instar du logement locatif aidé, la production de logements dans le parc privé s'annonce encourageante.

- Sur la commune du Perreux un total de 379 logements dont 139 logements sociaux.
- Sur la commune de Nogent un total 587 logements

1.2.3. Sur le financement :

Pour soutenir sa politique de l'habitat, la Communauté d'Agglomération dispose du prélèvement annuel sur les ressources fiscales issu des dispositions de l'article 55 de la loi de la Solidarité et Renouvellement Urbain.

A ce titre la Communauté d'Agglomération est intervenue en 2012 en surcharge foncière totale de 565 400 € avec :

- ◆ Pour le Perreux 35 logements sociaux à hauteur de 205 400 €
- ◆ Pour Nogent 35 logements sociaux à hauteur de 360 000 €

1.3. PERSPECTIVES HORIZON PLH 2013 ET 2014

A l'horizon 2013 le bilan s'avèrera beaucoup plus positif, puisque plusieurs opérations ont acquis le conventionnement en 2012.

◆ Sur le logement social : SUR LE PLAN DU PLH COMMUNAUTAIRE

CAVM	2009	2010	2011	2012	horizon 2013	total fin 2013	objectif PLH 2014
constructions neuves	10	70	27	87	295	489	540
intervention sur parc existant	123	56	8	162	61	410	390

Soit une production totale de 899 logements locatifs sociaux par création de logements neufs et mobilisation du parc existant à fin 2013 pour un objectif de 930 logements fin 2014.

◆ Sur le logement libre : SUR LE PLAN DU PLH COMMUNAUTAIRE

	2009	2010	2011	2012/2013	total 2009/2013	objectif PLH fin 2014
logements libres	326	513	13	827	1 679	1 170

En matière de construction de logements libres, les perspectives de réalisation dépassent largement les objectifs du PLH, 1 547 réalisations fin 2013 pour un objectif de 1 170 logements à fin 2014.

◆ Sur l'ensemble du PLH :

	Objectifs PLH Fin 2013	Objectifs initiaux PLH Fin 2014	Objectifs revus PLH Fin 2014
Nbre de logements locatifs aidés	899	930	1 000
Nbre de logements libres	1 679	1 170	1 804

Les objectifs initiaux du PLH devraient être dépassés fin 2014.

1. CRÉATION D'ITINÉRAIRES DE CIRCULATIONS DOUCES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

1.1. L'AMÉNAGEMENT DES CIRCULATIONS DOUCES DE NOGENT

La communauté d'agglomération a en charge l'aménagement des circulations douces sur le territoire communautaire.

A ce titre, l'aménagement des circulations douces de Nogent a fait l'objet d'un contrat réseau vert avec le conseil régional. Ce contrat prévoit l'aménagement de circulations douces en 3 tranches entre le bois de Vincennes et la limite communale avec le Perreux.

Le première tranche correspond aux aménagements réalisés avenue Smith Champion et Val de Beauté.

Au cours de l'année 2012, le marché de travaux pour la deuxième tranche, comprise entre le port à l'est et la Marne à l'ouest a été réalisé. Il comprend :

- ◆ l'aménagement des terrasses devant le stade sous la lune
- ◆ l'aménagement du square Tino Rossi et de la promenade Siegburg,



Montant du marché de travaux : 3 157 319,16 € TTC

Financement : conseil régional 560 449 €

1.2. L'AMÉNAGEMENT DES BORDS DE MARNE DU PERREUX

Dans la continuité des aménagements de circulations douces réalisés sur la commune de Nogent, des études ont été réalisées pour le réaménagement des promenades hautes et basses sur les quatre kilomètres de linéaires de berges de la Marne au Perreux.

Ce projet a été abandonné compte tenu des contraintes nécessaires de « naturation » des berges et du coût de travaux induits.



AMENAGEMENT DU POLE MULTIMODAL GARE RER E NOGENT-LE PERREUX

◆ Pôle multimodal de la gare RER E

La Communauté d'Agglomération en tant que propriétaire de l'équipement a en charge la gestion de la gare de bus ouverte au public le 02 janvier 2012.

5 lignes de bus desservent le pôle :

- 3 lignes sont en arrêt,
- une ligne, la 317, en terminus, (réseau Mobilien)
- une ligne, la 116, en terminus partiel.

A ce titre, elle est l'interlocuteur privilégié du STIF et des transporteurs (RATP et SNCF), coordonne les missions d'entretien et de maintenance de la gare auprès des villes de Nogent et Le Perreux, et prend en charge la location des abris voyageurs installés dans le périmètre de la gare.

L'exploitation de la gare représente un coût pour l'année 2012 de 23 650 €. La RATP participe à hauteur de 18 848 € au coût d'exploitation.

Au titre de l'année 2012, la CAVM a réalisé un sondage auprès des utilisateurs. Sur 153 questionnaires distribués, 56 retours sont parvenus à la CAVM (51 retours immédiats, 5 retours par voie électronique).

Les personnes ayant répondu aux questionnaires sont en majorité satisfaites.

Cependant, les deux points à améliorer concernent :

- le nombre de places assises jugées insuffisantes et dans une moindre mesure, la protection contre les intempéries,
- l'absence de données dynamiques pour le temps d'attente des bus.



La société SATELEC chargée de la maintenance de la signalisation lumineuse tricolore sur le territoire de la communauté d'agglomération de la vallée de la marne est intervenue 70 fois sur les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne en 2012. Ces interventions étaient au nombre de 95 en 2011.

Ces interventions se décomposent comme suit :

- Défaut de fonctionnement : 37
- Accidents liés à la circulation automobile : 12
- Vandalismes : 18
- Météo : 3

	Nogent-sur-Marne			Le Perreux-sur-Marne			TOTAL		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Défaut de fonctionnement	37	27	18	22	23	19	59	50	37
Accidents	3	12	6	11	7	6	14	19	12
Vandalismes	2	6	4	4	17	14	6	23	18
Météo	4	3	2	2	0	1	6	3	3
TOTAL des interventions	46	48	30	39	47	40	85	95	70

Les défauts de fonctionnement sont en nette diminution par rapport à 2011 (50 défauts) dus entre autres à l'investissement de kit à led sur la plupart des mats ou le nombre de dysfonctionnement était le plus important.

Dans l'ensemble la forte diminution permet de maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement et d'investir pour une meilleure sécurisation des passages piétons protégés.



L'OBLIGATION D'UN RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS EST UNE DISPOSITION, DONT L'OBJECTIF EST LE RENFORCEMENT DE LA TRANSPARENCE ET DE L'INFORMATION DES USAGERS MAIS AUSSI DES ÉLUS, INSCRITE DANS LA LOI N° 95-101 DU 2 FÉVRIER 1995 (DITE LOI BARNIER). PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 28 DÉCEMBRE 1999, LES COMMUNES DE NOGENT-SUR-MARNE ET DU PERREUX-SUR-MARNE SE SONT REGROUPÉES POUR FORMER LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE, À COMPTER DU 1ER JANVIER 2000. PARMIS SES COMPÉTENCES, L'EPCI S'OCCUPE DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS, HORS INCINÉRATION COMPÉTENCE DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES DÉCHETS URBAINS (SMITDUVM).

1. INDICATEURS TECHNIQUES DE LA COLLECTE

1.1. LES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis janvier 2006, date de la mise en place du marché de collecte sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, aucune modification n'a été mise en œuvre dans l'organisation hormis la collecte des encombrants qui depuis le 1^{er} avril 2012 se déroule sur appel téléphonique.

Ainsi les secteurs de collectes des déchets ménagers restent définis comme suit sur le territoire :

- 3 secteurs pour les ordures ménagères
- 2 secteurs pour les journaux magazines emballages
- 5 secteurs pour le verre
- 5 secteurs pour les déchets végétaux
- 8 secteurs pour les encombrants du 1^{er} janvier au 1^{er} avril et 1 secteur unique du 1^{er} avril à aujourd'hui.



1.2. LES DÉCHETS NON MÉNAGERS

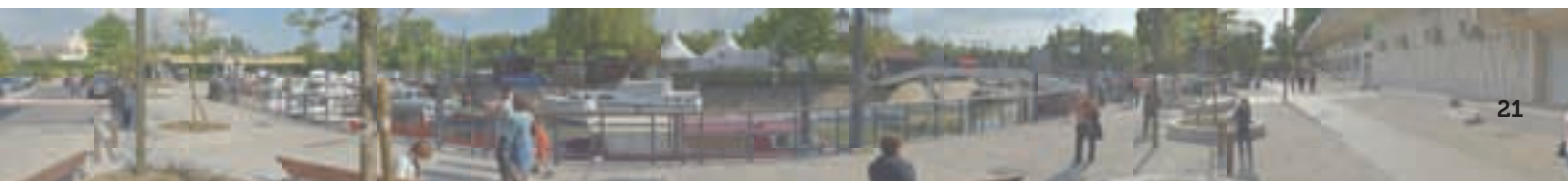
Les déchets non ménagers assimilés aux déchets ménagers correspondent à la fraction « ménagère » des déchets professionnels.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les commerçants sont collectés avec les ménages. Les plus gros producteurs sont collectés 3 fois par semaine, avec les gros producteurs ménagers.

Les très gros producteurs sont incités à passer des contrats privés pour l'élimination de leurs déchets professionnels.

Les déchets d'activités de soins sont éliminés par les établissements de soins eux-mêmes.

Les déchets des marchés alimentaires du Perreux-sur-Marne et de Nogent-sur-Marne sont collectés dès la fin de chaque marché par la société chargée de la collecte, qui assure également le nettoyage, dans le cadre du lot n°2 du marché global (marchés du Centre de Nogent et du Perreux et marché Leclerc de Nogent, 3 fois par semaine).



1.3. LES TONNAGES COLLECTÉS ET LEUR ÉVOLUTION

Globalement, les tonnages collectés connaissent une forte diminution (3,76 % de moins entre 2012 et 2011), entre autre due à la baisse des ordures ménagères progressive depuis déjà ces trois dernières années et au changement des modalités de collecte des objets encombrants.

Les tonnages d'emballages collectés ont très légèrement diminué cette année de 3,53 % mais les quantités triées dues à des présentations plus nobles ont quant à elles augmenté. Le verre collecté en porte à porte et en apport volontaire baissent très légèrement de 2,65 %. La collecte des déchets verts se stabilise avec pourtant une interruption du service au mois d'août.

Les collectes en apport volontaire sont toujours très irrégulières. Les taux de remplissage sont très aléatoires d'une année sur l'autre avec même des différences allant jusqu'à 56,75% pour le verre.

Toujours forte de son succès, la déchetterie intercommunale ne cesse de voir s'accroître le nombre d'administrés fréquentant ce site, surtout depuis le mois d'avril durant lequel la collecte des objets encombrants sur le domaine publique a changé de modalités.

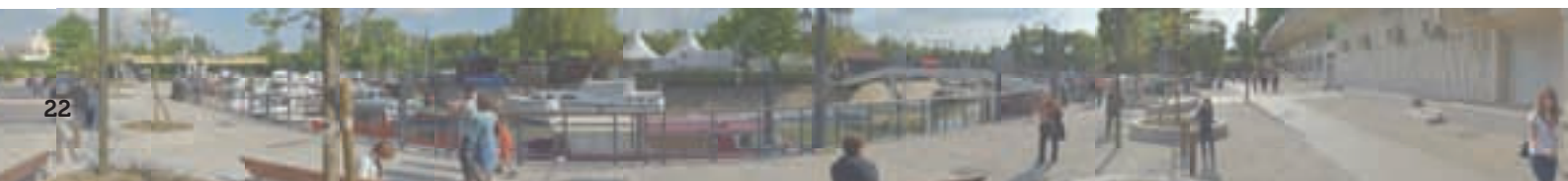
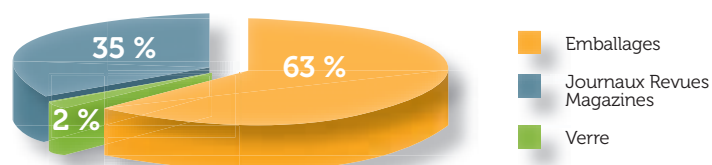
La diminution des apports des services techniques de Nogent sur Marne sur la déchetterie intercommunale est due à la mise en place de la récupération des balayures de voirie et des corbeilles de ville vers un autre site, celle des apports des services techniques du Perreux-sur-Marne, par la modification de leur contrat de propreté urbaine permettant dans l'ensemble un désengorgement pour un accueil plus rapide des administrés.



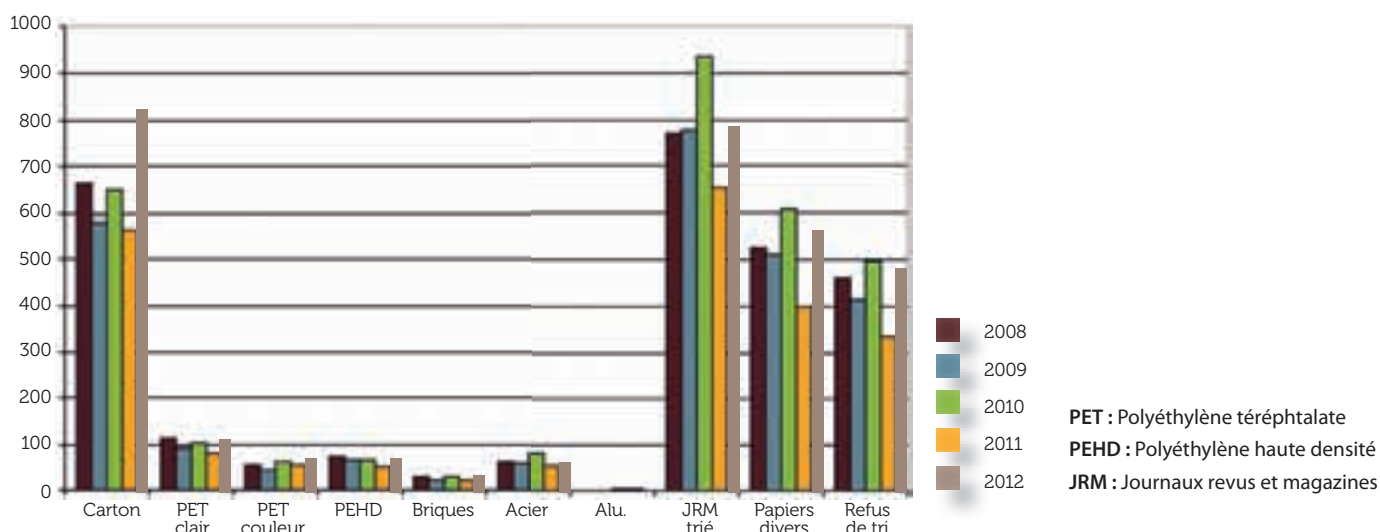
FRÉQUENTATION DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Apports service technique Le Perreux			2847	3047	2817	2750
Apports service technique Nogent			2829	2516	2112	2470
Apports riverains Le Perreux	8920	5611	6090	7129	7833	7240
Apports riverains Nogent		2670	3324	3768	4461	3945
TOTAL	8920	8281	15090	16460	17223	16504

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DU TRI DES EMBALLAGES : RÉPARTITION DES FLUX ENTRANT



ÉVOLUTION DE 2008 À 2012 DU TRI SÉLECTIF (EN TONNES)



Globalement, les quantités triées ont fortement augmenté (29,50 % entre 2011 et 2012), la qualité continue de s'améliorer en restant au même niveau que l'année dernière avec 15 % de taux de refus de tri. Même si ce taux demeure en dessous de la moyenne nationale (20 %), cette diminution prouve la nécessité de poursuivre les campagnes de communication afin de mobiliser les habitants autour de la nécessité d'améliorer le tri sélectif des ménages.

1.4. LES FOURNITURES MISES À DISPOSITION POUR LA GESTION DES DECHETS

En 2012, 1325 conteneurs à déchets ont été fournis soit en remplacement soit en dotation nouvelle, pour assurer la collecte des 3 flux (1538 conteneurs en 2011).

En 2012, la communauté d'agglomération a poursuivi la fourniture de composteurs gratuits à la demande des administrées. 70 composteurs ont été livrés en plus cette année. Ainsi depuis 2007, 1 270 foyers ont été équipés.

Environ 40 points de collecte en 2011 ont été dotés en sacs plastiques distribués aux foyers ne pouvant accueillir un conteneur au sein de leur propriété.

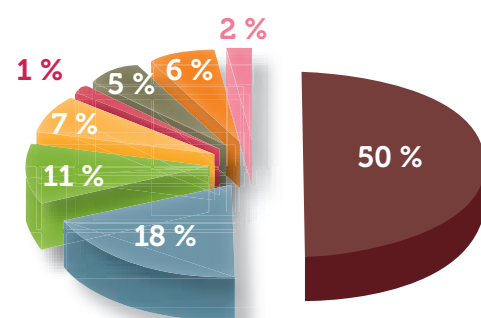
2. INDICATEURS FINANCIERS

2.1. RÉPARTITION DES COÛTS FINANCIERS COLLECTE ET TRAITEMENT

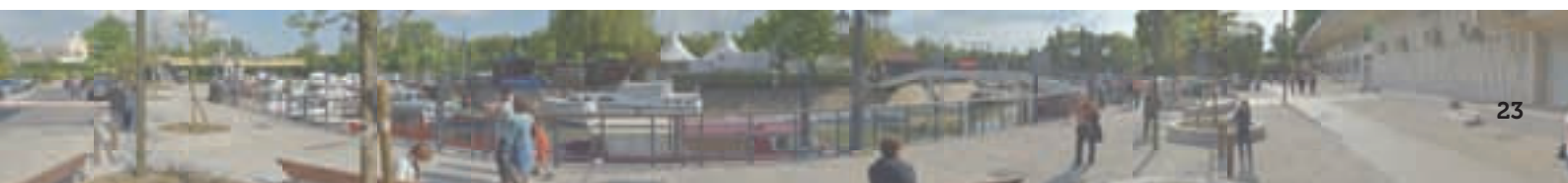
Les coûts de la collecte sont en diminution par rapport à 2011. En effet, les coûts de collecte évoluent en fonction des coûts des carburants qui ont subi de fortes augmentations ces dernières années et qui ont connu une légère diminution en 2012.

Les coûts de traitement des déchets ont augmenté avec pourtant une diminution des tonnages. Cette augmentation est liée à la TVA qui est passée de 5,5 % à 7 %.

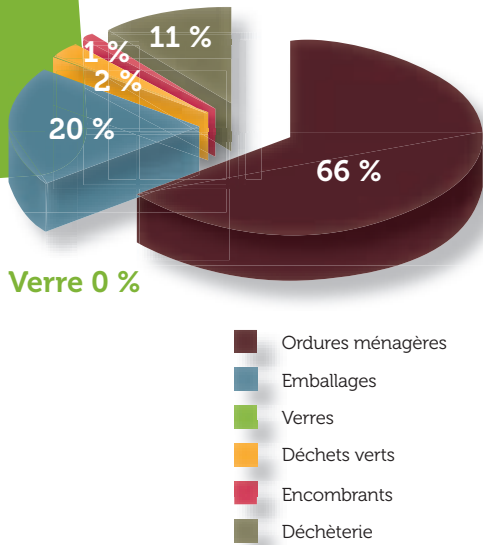
RÉPARTITION DU COÛT DE COLLECTE



- Ordures ménagères
- Emballages
- Verres
- Déchets verts
- Encombrants
- Déchèterie
- Marchés
- Apport volontaire

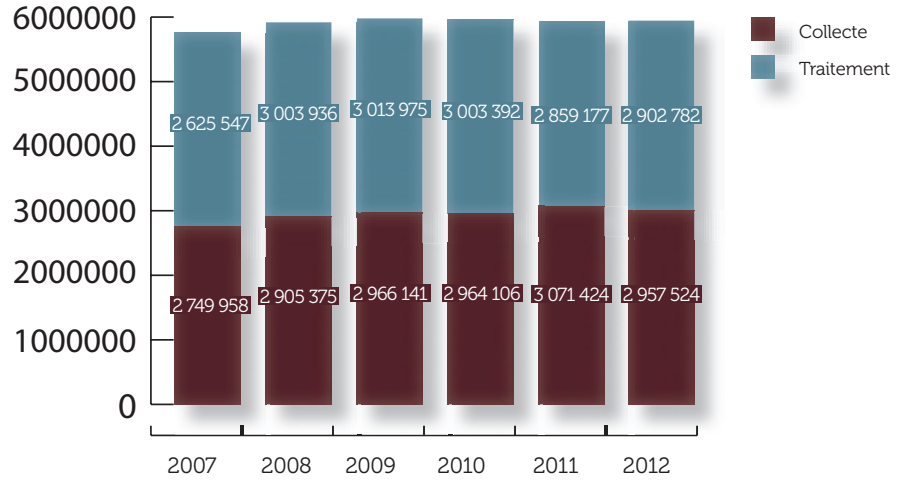


RÉPARTITION DU COÛT DE TRAITEMENT



Le coût moyen d'incinération de 113.05 € HT la tonne en 2011 passe à 113.75 € HT la tonne en 2012, soit une augmentation de 0.62 %.

ÉVOLUTION DU COÛT TOTAL D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN €



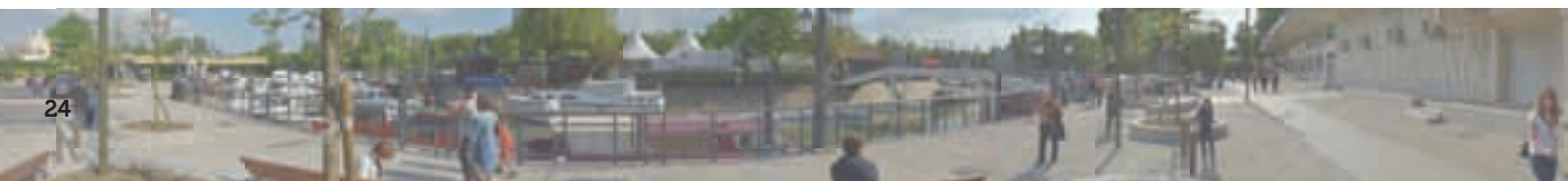
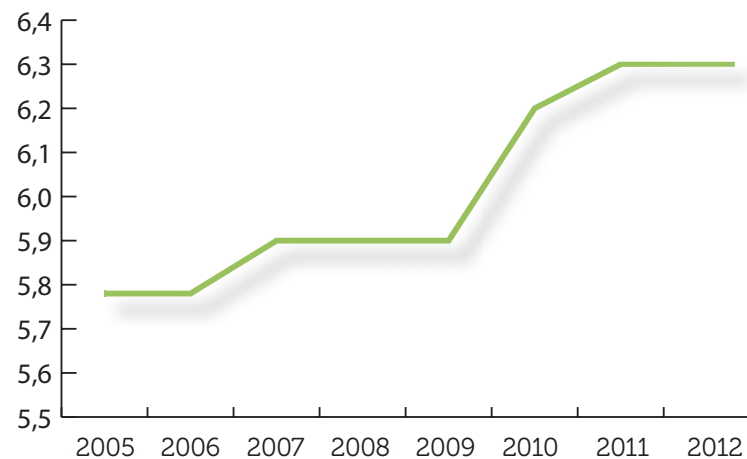
2.2. LES RECETTES DE VALORISATION ET SOUTIENS FINANCIERS

L'incinération des ordures ménagères par le SMITDUMV permet leur **valorisation énergétique**. De même, le recyclage des matériaux issus de la collecte sélective a permis de récupérer **123 831 €** en 2012 par la vente des matériaux triés et **35 000 €** par la valorisation du Verre. De plus, dans le cadre du barème « D », la collectivité a perçu au titre de l'année 2012, **472 920 €** de soutien au fonctionnement par Eco-Emballages.

2.3. LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES



Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés est financé principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui s'établit, à 6.30 % en 2012 pour une recette de 6 417 416 €.

ÉVOLUTION DU TAUX DE LA TEOM (%)



◆ TABLEAU DE SYNTHÈSE 2012 DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

FLUX COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE 2012

	Coût collecte		Coût traitement	Coût total	Recette/valorisation
Ordures ménagères	15765 T 1 471 156 € TTC 93,31 €/T	Usine incinération Créteil	15765 T 1 879 355 € TTC 119,21 €/T	3 350 512 € TTC soit 212,52 €/T	
Marchés alimentaires	757 T 177 772 € TTC (+ nettoyage : 86 344 €) 363 €/T		757 T 90 241 € TTC 119,21 €/T	354 357 € TTC soit 482 €/T	Eco-emballage 472 920 €
Emballage	3 136 T 546 866 € TTC 174 €/T	Centre de tri Limeil	3 136 T 585 395 € TTC 186 €/T	1 120 576 € TTC soit 360 €/T	Reprise matériaux 123 831 €
Verre	1 600 T 316 384 € TTC 197 €/T		1 600 T 13 363 € TTC 8 €/T	329 747 € TTC soit 205 €/T	Reprise matériaux 35 000 €
Végétaux	1 374 T 196 668 € TTC 143 €/T	Centre de compostage TEVA	1 374 T 70 578 € TTC 51 €/T	267 246 € TTC soit 194 €/T	
Encombrants	442 T 39 190 € TTC 89 €/T	Centre de transfert Limeil	442 T 28 281 € TTC 64 €/T	64 471 € TTC soit 153 €/T	
Eco Point	2 945 T 147 154 € TTC (+ gardiennage : 59 466 € TTC) 79 €/T	Centre de transfert Montreuil	2 945 T 325 808 € TTC 97 €/T	503 844 € TTC soit 176 €/T	

3. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA COLLECTE

La collecte mise en place depuis 2006 nécessitait un bilan et une réflexion globale qui a été engagée en 2009 avec comme objectif essentiel d'optimiser les services et maîtriser les coûts de collecte et de traitement. Une étude d'optimisation de la collecte a donc été lancée courant 2009.

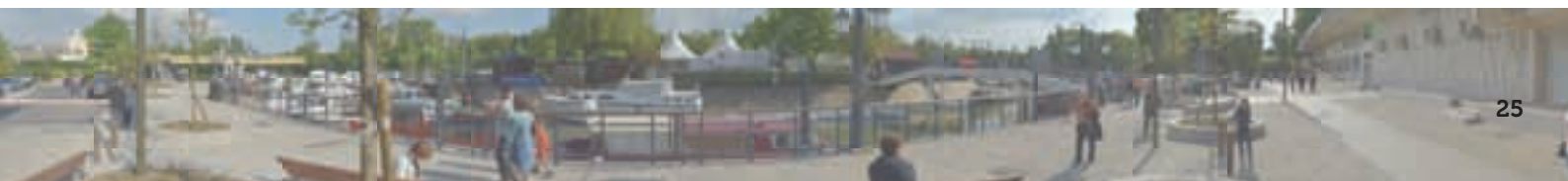
Une réflexion d'optimisation des coûts s'est poursuivie en 2010. Plusieurs études ont été menées en 2011, permettant une modification de la collecte des objets encombrants en porte à porte le 1^{er} avril 2012. Afin de rationaliser les coûts au maximum, différentes pistes d'optimisation sont encore à l'étude, comme la réduction de l'amplitude de collecte des végétaux ou encore la fréquence de collecte du verre.

Dans le cadre de la consultation pour le renouvellement du marché de collecte prenant fin en décembre 2012, un avenant de prolongation de 3 mois a été signé avec le titulaire du marché amenant la date de fin du contrat au 1^{er} avril 2013.

En effet, après avoir lancé cette consultation, celle-ci s'est avérée infructueuse.

La commission a donc décidé de relancer la consultation scindée en deux avec une partie concernant le traitement et valorisation des déchets et l'autre partie la collecte.

Les coûts de collecte et l'organisation du service sont de la responsabilité unique de la Communauté d'agglomération, ce qui permet de disposer de marges de manœuvre. En ce qui concerne l'incinération d'une grande partie des déchets, la capacité d'action de la collectivité est limitée dans le cadre de son adhésion au SMITDUVM.



1. L'INVESTISSEMENT



En 2012, 5 chantiers ont été réalisés :

- 1 à Nogent-sur-Marne,
- 4 au Perreux sur Marne.

Parmi ces travaux, 4 chantiers ont été subventionnés. Ces subventions sont de l'ordre de 30 % par rapport à un plafond déterminé selon le type de travaux et le nombre d'équivalents habitants polluants en moins dans le milieu naturel.

Les travaux d'entretien divers et les chantiers concernant les réseaux d'eaux pluviales ne sont pas subventionnés.

En 2011, la CAVM a reçu l'accord de l'Agence de l'Eau sur la perception de **159 418,00 €** de subventions.

RENOUVELLEMENT DE LA DSP ASSAINISSEMENT

En 2012 la CAVM a travaillé au renouvellement du contrat de délégation de service public pour la gestion des eaux pluviales et des eaux usées sur les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne.

Le choix du prestataire (Veolia Eau) a été fait en décembre 2012 pour une mise en œuvre du nouveau contrat d'une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2013 avec une gestion optimisée du réseau.

Le prestataire effectue au quotidien l'ensemble des tâches d'exploitation et veille 24h/24 au bon fonctionnement des installations : surveillance, inspection, entretien, réparation et maintenance des installations et du patrimoine, contrôle des branchements, gestion clientèle,....

Dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle délégation de service public en assainissement, sur l'intégralité du territoire des communes membres, les tarifs de la redevance assainissement pour chacune des deux communes s'établissent comme suit :

- **0,34 €/m³** pour Nogent-sur-Marne
- **0,24 €/m³** pour Perreux-sur-Marne

1.1. TRAVAUX RÉALISÉS AU PERREUX-SUR-MARNE EN 2012

- **Rue Molière** – Travaux de réhabilitation
 - Remplacement des branchements d'eaux usées
 - Réhabilitation de la canalisation principale d'eaux usées

- **Rue Pasteur** – Travaux Traditionnels d'Assainissement
 - Création de branchements d'eaux usées
 - Mise en conformité du réseau d'eaux pluviales par sa déconnection du réseau d'eaux usées et raccordement au réseau d'eaux pluviales rue de Verdun

- **Rue Victor Basch** – Travaux Traditionnels d'Assainissement
 - Remplacement du réseau d'eaux pluviales effondré

- **Avenue Georges Clemenceau** – Travaux de réhabilitation et Travaux Traditionnels d'assainissement
 - Remplacement des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales
 - Réhabilitation de la canalisation principale d'eaux pluviales
 - Remplacement du réseau d'eaux usées car une partie du réseau était en trop mauvais état pour être réhabilitée et une autre partie était en amiante. Etant donné les risques liés aux travaux sur l'amiante et considérant la réglementation en vigueur, il a été choisi de ne pas toucher à la canalisation et de la condamner en la comblant.

1.2. TRAVAUX RÉALISÉS À NOGENT SUR MARNE EN 2012

- **Rue François Rolland et rue Leprince** – Travaux Traditionnels d'Assainissement
 - Démolition de l'ovoïde unitaire
 - Mise en séparatif par la création d'un réseau d'eaux usées
 - Remplacement du réseau d'eaux pluviales existant rue Leprince en mauvais état
 - Création et remplacement des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales



1.3. TABLEAU FINANCIER « TRAVAUX »

Secteur	Désignation	Montant € T.T.C
Nogent-sur-Marne	Rue François Rolland	942 000
	Divers (branchements, avaloirs, travaux ponctuels...)	16 000
	Sous total Nogent sur Marne	958 000
Le Perreux-sur-Marne	Rue Molière	157 000
	Rue Pasteur	79 800
	Rue Victor Basch	92 000
	Avenue Georges Clemenceau	858 000
	Divers (branchements, avaloirs, travaux ponctuels...)	141 000
	Sous total Le Perreux sur Marne	1 327 800
	TOTAL	2 285 800



1.4. ETUDES RÉALISÉES POUR LES PROGRAMMES DE TRAVAUX FUTURS

Les projets de travaux sont les suivants :

- Remplacement ou réparation de canalisation d'eaux usées en mauvais état
- Création, remplacement ou réparation de branchements d'assainissement
- Création de bassin de rétention des eaux pluviales
- Mise en place de techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales
- Mise en séparatif des réseaux d'assainissement

Au cours de l'exercice 2012, les études nécessaires à la programmation des ces futurs travaux ont été réalisées.

1.5. ETUDES PRÉALABLES AU PERREUX-SUR-MARNE

- Enquêtes parcellaires rue des Villemain
- Enquêtes parcellaires quai d'Artois
- Enquêtes parcellaires avenue Montaigne
- Inspection télévisée des réseaux des cimetières
- Inspection télévisée allée des Ormes
- Enquêtes parcellaires et inspection télévisée avenue Lamartine
- Enquêtes parcellaires et inspection télévisée rue Robert
- Enquêtes parcellaires et inspection télévisée rue Molière
- Enquêtes parcellaires et inspection télévisée rue de la Gaîté
- Enquêtes parcellaires et inspection télévisée avenue Georges Clemenceau
- Enquêtes parcellaires et inspection télévisée rue Coli
- Enquêtes parcellaires et inspection télévisée rue Denfert Rochereau
- Enquêtes parcellaires et inspection télévisée rue du Château de Plaisance
- Etude de Maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité des installations d'assainissement de l'île des Loups



1.6. ETUDES PRÉALABLES À NOGENT-SUR-MARNE

Enquêtes parcellaires rue Watteau
 Enquêtes parcellaires avenue Suzanne
 Enquêtes parcellaires boulevard des Deux Communes
 Inspection télévisée rue Manessier
 Inspection télévisée square Tino Rossi
 Inspection télévisée rue de Bapaume
 Inspection télévisée rue François Rolland



2. LE FONCTIONNEMENT

2.1 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement permettent d'entretenir les réseaux d'assainissement par un curage préventif et curatif, ainsi que tous les ouvrages y attachés (avaloirs, postes de relèvement des eaux usées, postes anti-crue, séparateurs hydrocarbures, chambres à sable, grilles...).

Elles permettent également de procéder au remplacement d'accessoires voirie vétustes tels que les tampons, cadres tampon, grilles, etc.

En 2012, ces dépenses ont été de 34 200 € TTC.

2.2 BILAN TECHNIQUE

● Intervention d'urgence

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Désobstruction sur réseau	4	16
Dégorgements de branchements	5	9
Dégorgements de grilles ou d'avaloirs	6	14
Autres (odeurs)	0	8
Total	15	47

● Contrôles de conformité

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Nombre de propriétés vérifiées (par le service ou un bureau d'étude)	77	159
Nombre d'installations vérifiées conformes	27	60
Nombre d'installations vérifiées non-conformes	50	95
Nombre d'installations mises en conformité en 2012 et après la vérification	0	4





● Surveillance des réseaux par inspection télévisées

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Linéaire des réseaux inspectés en 2011	4327 ml	1120 ml
Linéaire des réseaux inspectés en 2012	388 ml	4000 ml

Les études diagnostic telle que l'inspection télévisée des réseaux sont orientées vers l'identification de l'état physique et l'élimination des eaux parasites.
Ces études servent également à vérifier le fonctionnement des réseaux.

Le linéaire inspecté varie d'une année à l'autre en fonction des impératifs.

● Entretien des réseaux

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Curage des réseaux en 2011	4675 ml	17 340 ml
Curage des réseaux en 2012	630 ml	6 000ml

Les réseaux d'assainissement et leurs ouvrages nécessitent un entretien régulier et préventif.
Cependant, les linéaires de réseaux curés sont nettement inférieurs en 2012.

Les raisons sont les suivantes :

Sur la commune de Nogent sur Marne, le curage préventif n'étant pas prévu dans le contrat de délégation de la période 1987-2012, VEOLIA a estimé les besoins en entretien préventif en fonction des années. Seules les réseaux étant très encrassés ou ayant un dysfonctionnement connu ont été curés préventivement.

Sur la commune du Perreux sur Marne, le marché d'entretien des réseaux est arrivé à terme en juin 2012 et n'a pas été reconduit. C'est pourquoi, les quantités de curages sont moins importantes que les années précédentes.

● Instruction des permis de construire

	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Nombre de permis de construire en 2011	75	60
Nombre de permis de construire en 2012	65	82



Le nombre d'inhumations sur le Perreux sur marne et à Nogent-sur-Marne reste quasiment le même, avec respectivement 185 en 2011 et 140 en 2012 au Perreux et 128 en 2011 et 137 en 2012 pour Nogent-sur-Marne.

Dans la poursuite de la démarche d'amélioration du site, des travaux ont été entrepris tout au long de l'année 2012 :

◆ **Pour le cimetière de Nogent-sur-Marne :** la plantation de haie le long du mur coté A86, la mise en place de cases de columbariums supplémentaires, le remplacement de ginkgo biloba, la mise en peinture de l'entrée principale.

◆ **Pour le cimetière du Perreux-sur-Marne :** le nettoyage complet du carré militaire, le remplacement de la plaque au monument aux morts, la mise en place de columbarium, la mise en peinture de l'entrée principale et du bureau d'accueil de la conservatrice.





1. DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale anime, organise et coordonne l'action des services. Elle pilote et participe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par la collectivité. Elle se compose d'un Directeur Général des Services et d'un Directeur Général Adjoint.

2. SERVICE FINANCIER

Il procède à l'élaboration des budgets, à la réalisation et au contrôle de la procédure comptable et budgétaire. Il assure une mission d'assistance et de conseil des services. Il anime également la gestion des marchés publics.

3. SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Effectif 2012 de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA VALLEE DE LA MARNE :

● 29 PERSONNES (24,75 ETP)

Répartition par catégorie

	Filière administrative	Filière technique	Filière médico-sociale	TOTAL	%
Catégorie A	6	4	3	13	44,83
Catégorie B	1	3	1	5	17,24
Catégorié C	5	6	0	11	37,93
TOTAL	12	13	4	29	100,00

(Voir organigramme page 32)

◆ Les recrutements en 2012

- 1 adjoint technique titulaire pour la brigade environnement (mutation)
- 2 adjoints techniques titulaires polyvalents au service environnement (mutation)
- 2 adjoints administratifs non titulaires en renfort aux cimetières

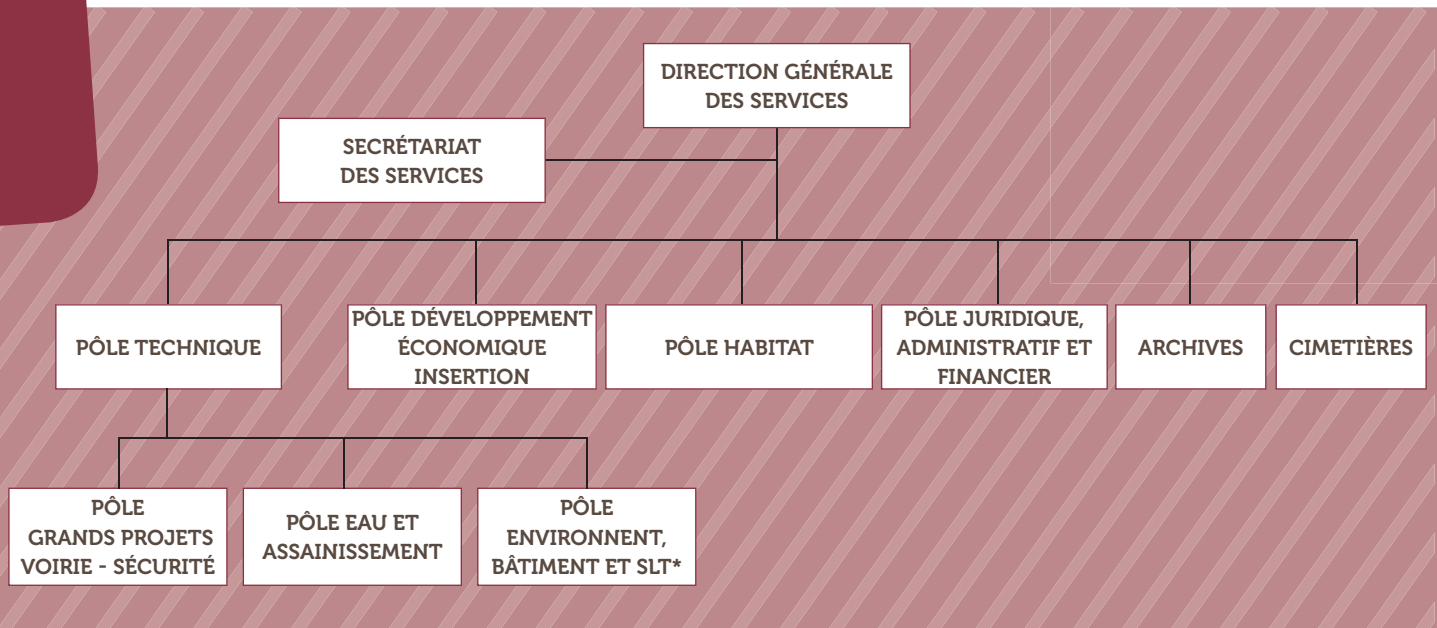
◆ Les départs en 2012

- La secrétaire des services techniques (retraite)
- La responsable du Pôle assainissement (démission)
- Transfert du CPEF aux services du Département 94 avec mutation de la responsable, des médecins et psychologues



Organigramme

de la Communauté de la Vallée de la Marne



*Signalisation lumineuse tricolore

4. SERVICE JURIDIQUE

Principales missions :

- Gestion des contrats d'assurance (DAB, Flotte Automobile, responsabilité civile, personnel)
- conseil aux services
- accompagnement des différents projets dont principalement la délégation de service public assainissement.

Quelques chiffres :

- 6 conseils communautaires en 2012
- 111 délibérations prises en 2012
- 88 décisions prises en 2012.



1. LE BUDGET PRINCIPAL

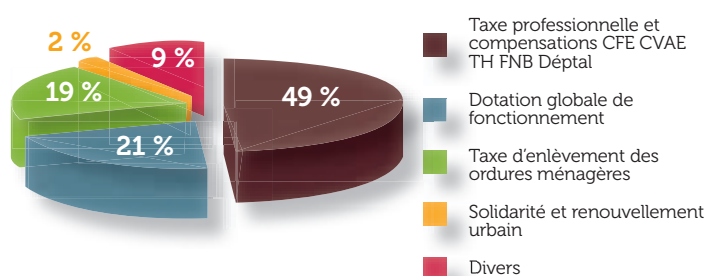
1.1. LE FONCTIONNEMENT

Montant du budget de fonctionnement en 2012 :

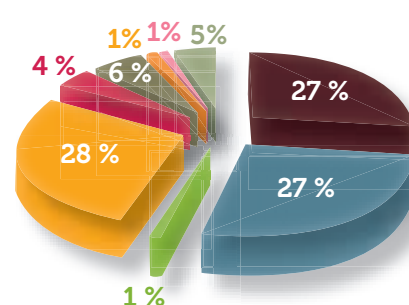
- Dépenses de fonctionnement réalisées : **29 772 103,16 euros**
- Recettes de fonctionnement réalisées : **33 414 490,77 euros**
- Résultat reporté N-1 : **1 371 929,65 euros**
- Excédent de fonctionnement de l'exercice : **5 014 317,26 euros**
- Résultat de l'exercice (recettes – dépenses hors résultat reporté) : **3 642 387,61 euros**

1.1.1. Les recettes et dépenses :

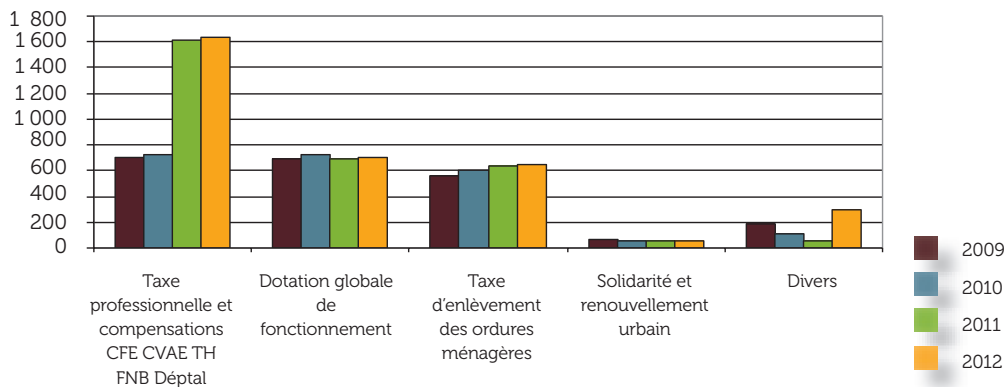
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



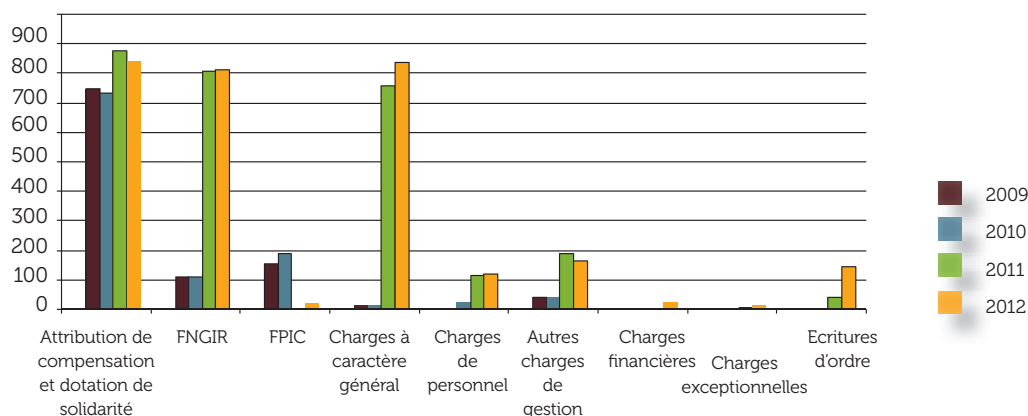
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT COMPARÉES EN MILLIERS D'EUROS

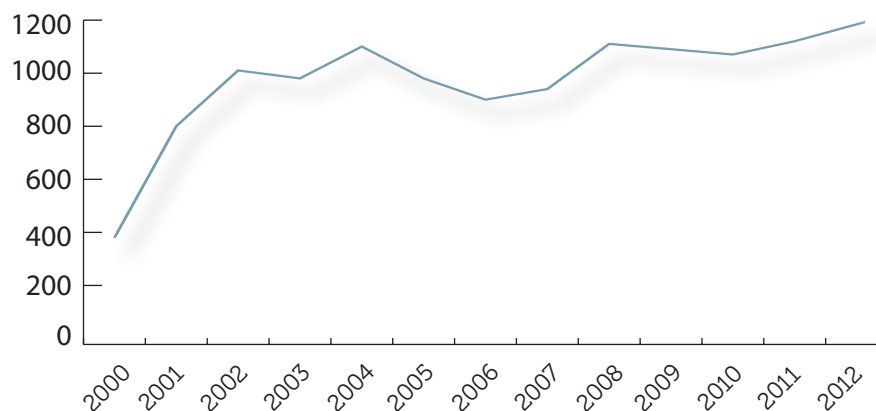


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COMPARÉES EN MILLIERS D'EUROS



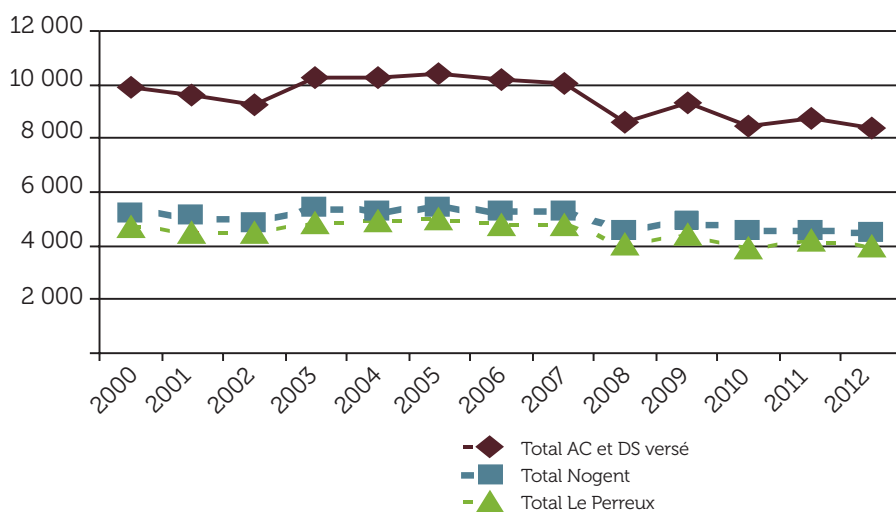
1.1.2. Charges de personnel

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL
EN MILLIERS D'EUROS



1.1.3. Dotations aux communes

ÉVOLUTION DES DOTATIONS DES COMMUNES
EN MILLIERS D'EUROS



1.2. L'INVESTISSEMENT

Au cours de l'année 2012, les principaux investissements concernent :

• Etudes

Eaux Pluviales	73 554,07 €
Maîtrise d'œuvre Pôle RER E	36 851,26 €
Etudes cimetière Nogent	41 092,29 €
Circulations douces Nogent	296 066,52 €
Etude Ile des Loups	54 119,12 €
Diagnostic PH Marché Nogent	113 359,28 €
Etude circulations douces Perreux	194 114,77 €

• Travaux

Siège CAVM	6 785,39 €
Eaux pluviales	1 103 203,38 €
Travaux aménagement local modulaire déchetterie	102 230,26 €
Aménagement pôle RER E	407 384,54 €
Signalisation Lumineuse tricolore	311 742,19 €
Cimetière Nogent columbarium, travaux entrée	53 224,19 €
Cimetière Perreux peinture, monuments aux morts	55 626,32 €
Circulations douces Nogent	2 148 839,13 €
Travaux aménagement avec Smith Champion	106 857,49 €
Circulation douces Perreux	175 088,65 €
Travaux mise en conformité SLT	311 742,19 €



• Fournitures, mobiliers

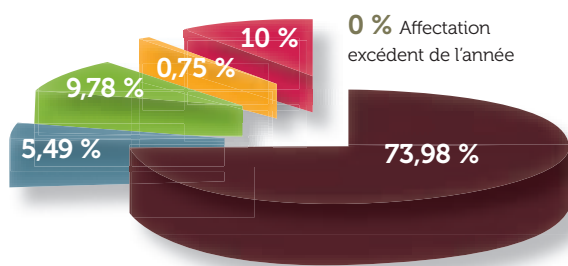
Actualisation logiciel, sismarchés	16 749,98 €
Acquisition véhicules 1 Kangoo 1 vélo	11 533,47 €
Matériel bureau et informatique	5 947,81 €
Mobilier	8 669,19 €
Mobilier cimetière Nogent	3 000,00 €
Acquisition bacs om, panneaux cimetière	139 703,02 €



Montant du budget d'investissement en 2012 :

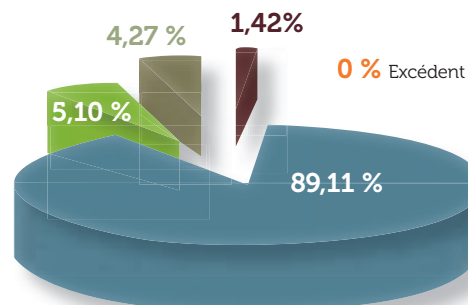
- Dépenses d'investissement réalisées : **6 992 426,89 euros**
- Recettes d'investissement réalisées : **6 511 828,28 euros**
- Résultat reporté N-1 : - **4 906 348,06 euros**
- Résultat Net de l'exercice (prenant en compte résultats reportés N-1) :
- **4 874 213,20 euros.**

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Autofinancement
- Recettes d'ordre
- Dotation état
- Emprunt
- Subvention
- Affectation excédent de l'année

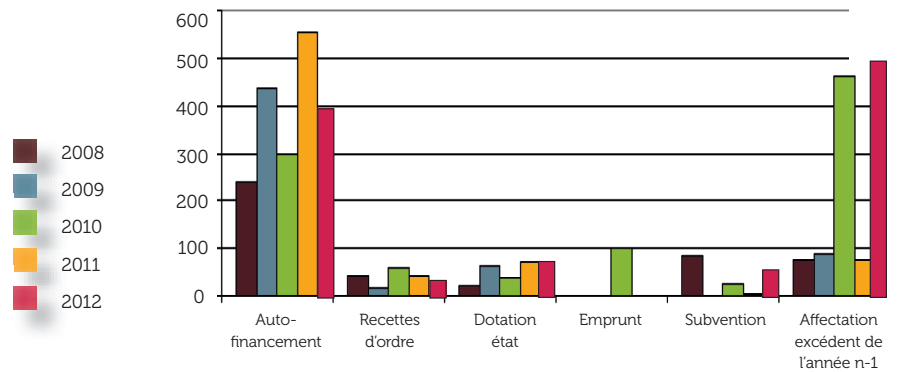
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



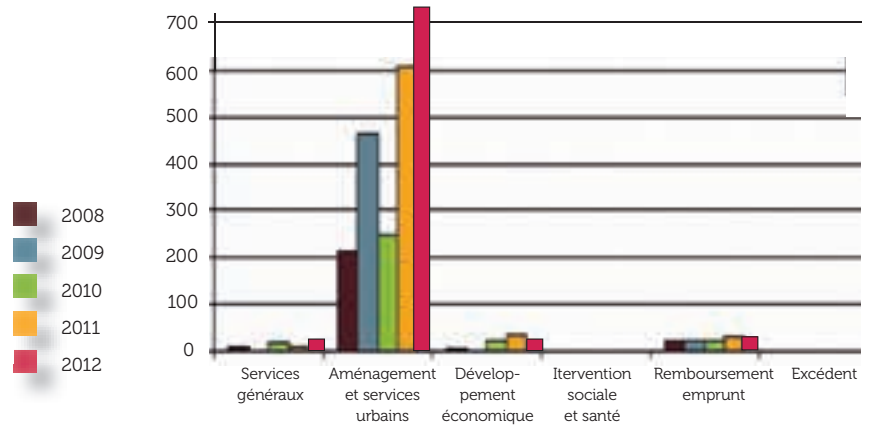
- Service généraux
- Aménagement et services urbains
- Développement économique
- Intervention sociale et santé
- Remboursement emprunt
- Excédent



RECETTES D'INVESTISSEMENT COMPARÉES EN MILLIERS D'EUROS



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT COMPARÉES EN MILLIERS D'EUROS



2. LE BUDGET ASSAINISSEMENT

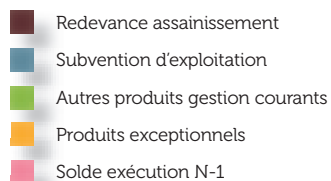
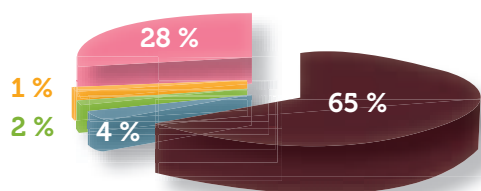
2.1. LE FONCTIONNEMENT

Montant du budget de fonctionnement en 2012 :

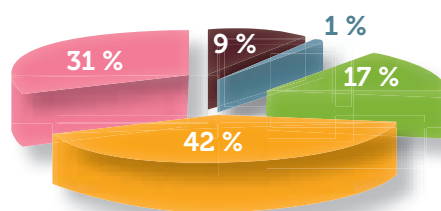
- Dépenses de fonctionnement réalisées : **652 189,15 euros**
- Recettes de fonctionnement réalisées : **1 614 953,72 euros**
- Résultat reporté N-1 : **455 230,58 euros**
- Excédent de fonctionnement de l'exercice : **962 584,57 euros**
- Résultat de l'exercice (recettes – dépenses hors résultat reporté) : **507 353,99 euros.**



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2012



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2012

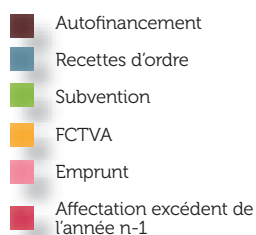
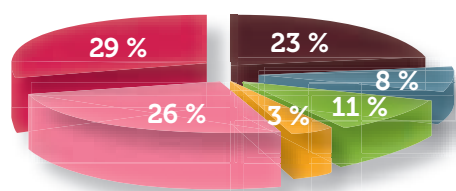


2.2. L'INVESTISSEMENT

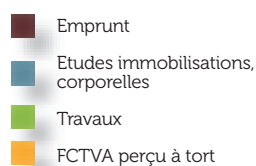
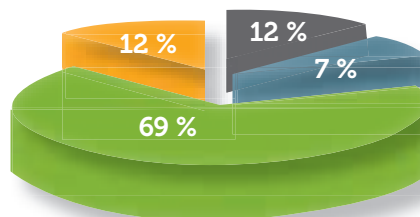
Montant du budget d'investissement en 2012 :

- Dépenses d'investissement réalisées : **1 931 521,43 euros**
- Recettes d'investissement réalisées : **2 656 631,33 euros**
- Résultat reporté N-1 : **- 148 719,83 euros**
- Résultat Net de l'exercice (prenant en compte résultats reportés N-1) : **- 169 682,65 euros.**

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2012



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2012



3. CREDITS ENGAGES

Lors de l'exercice budgétaire 2012, la CAVM a versé des crédits auprès des communes membres de l'EPCI (Nogent et le Perreux).

Les tableaux ci-après indiquent les montants des sommes versées pour le budget principal et pour le budget d'assainissement.

3.1. LE BUDGET PRINCIPAL

CREDITS ENGAGES PAR L'ETABLISSEMENT DANS CHAQUE COMMUNE ARTICLE 34

Année 2012	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Dépenses de fonctionnement <i>non inclus :</i>	876 825,67	895 735,34
Attribution de compensation	3 811 160,60	3 219 369,07
Dotations de solidarité	666 341,79	721 870,27
Total	5 354 328,06	4 836 974,68
Dépenses d'investissement		
Etudes	425 964,87	256 969,01
Travaux	2 174 927,35	1 322 237,99
Acquisitions	3 000,00	
Surcharges foncières PLH	360 000,00	516 400,00
Total	2 963 892,22	2 095 607,00

3.2. LE BUDGET ASSAINISSEMENT

CREDITS ENGAGES PAR L'ETABLISSEMENT DANS CHAQUE COMMUNE ARTICLE 34

Année 2011	Nogent-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne
Dépenses de fonctionnement	non ventilé	non ventilé
Total	0	0
Dépenses d'investissement		
Etudes et Travaux	644 793,18	812 741,86
TOTAL	644 793,18	812 741,86

1. CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

1.1. LE CONTEXTE

Le territoire de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE est concernée par un Contrat de développement Territorial (CDT) « **Paris Est entre Marne et Bois** » dans le cadre du Grand Paris Express. Ce CDT regroupe 6 villes sur 2 départements : Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Le Perreux-sur-Marne, Nogent-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et Rosny-sous-Bois (209 000 habitants, 69 000 emplois).

Les contrats de développement territorial (CDT), nouveaux outils de développement du Grand Paris, ont été définis par la loi « grand Paris » du 3 juin 2010. Il s'agit d'une démarche contractuelle entre l'État et les collectivités locales.

Le CDT définit les modalités de la mise en œuvre des objectifs et priorités. Il précise les actions, opérations d'aménagement, et projets d'infrastructures nécessaires, avec leurs conditions de mise en œuvre, l'échéancier prévisionnel et le financement pour une mise en œuvre sur le long terme (15 ans).

Le réseau du Grand Paris s'articule autour de 19 contrats de développement territorial (CDT) définis et réalisés conjointement par l'État, les communes et les intercommunalités accueillant ou non une gare du Grand Paris.



Le CDT « **Paris Est entre Marne et Bois** » fait parti du Schéma de Développement Territorial (SDT) de l'Est parisien - Cluster de la ville durable (ou cluster Descartes élargi de l'Est parisien).

Le SDT de la ville durable regroupe quatre Contrats de Développement Territorial (1-Noisy-Champs (Cœur du cluster) / 2- Chelles-Vaires / 3- Boucles de la Marne (Bry-Villiers-Champigny-Chennevières / 4- Paris Est entre marne et Bois). Le SDT sert de lien pour une mise ne cohérence des projets de territoire issus des CDT.

1.2. ACTIONS CONDUITES EN 2012

L'essentiel du travail réalisé en 2012 a porté sur la rédaction d'un Document d'Orientation Générales (DOG) destiné à préfigurer le futur CDT.

Le DOG met en exergue :

◆ **Un préalable** : la réalisation de la ligne orange du Grand Paris Express

◆ **Des exigences** :

- Mettre en place un projet de maillage et de desserte remarquable à équilibrer vers une mobilité durable à toutes les échelles du territoire (*enjeux des projets d'infrastructures de transport en commun, maillage et rabattement avec les enjeux des circulations douces pour créer la ville des courtes distances, développer le ferroutage et la logistique urbaine, intégrer les grandes infrastructures routières*).
- Développer l'attractivité économique du territoire protégée par une ambition économique forte et créatrice d'emplois dans le cadre du Cluster de la Ville Durable. Favoriser la formation et l'accès à l'emploi des habitants du territoire
- Offrir un cadre de vie et un environnement de qualité (Augmenter l'offre de logements, créer un nouvel environnement urbain).

◆ **11 secteurs à enjeux identifiés**

- Les secteurs des gares
- Le pôle tertiaire de Val de Fontenay
- Le pôle économique de Rosny-sous-Bois
- Le secteur des hôpitaux à Neuilly-sur-Marne
- L'emprise du projet de l'A 103
- Le secteur de la gare RER A à Nogent-sur-Marne
- L'axe A 86/N 186/RER E
- La route départementale 34 (ex-RN 34)
- L'autoroute A 4
- Le Pont de Nogent-sur-Marne
- La vallée de la Marne
- Les secteurs ANRU

◆ Des Partenaires identifiés

- Région Ile-de-France
- Départements du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis
- PRES Paris Est
- Les CCIP et CMA du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis
- La Société du Grand Paris
- Le S.T.I.F.
- L'Atelier International du Grand Paris
- MDEE des Bords de Marne

◆ Un cofinancement des études Etat – Collectivités territoriales

A l'issue de l'élaboration du DOG, une feuille de route a été établie. Elle comprend :

- La réalisation d'une étude urbaine
- La réalisation d'une étude économique
- La rédaction du CDT confiée à un cabinet spécialisé dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- La réalisation d'une étude environnementale

L'ensemble des travaux et des études sera coordonné par l'ACTEP.

1.3. L'ÉTUDE URBAINE

Les objectifs principaux de l'étude consiste en :

- L'élaboration d'une stratégie d'aménagement
- L'élaboration d'un plan de développement à l'échelle des six communes
- La mise en cohérence et le partage des enjeux et projets locaux

Un appel d'offre a été réalisé courant du dernier trimestre 2012. Le choix du cabinet SEURA présentant la meilleure offre a été fait par l'Etat et les 6 villes :

◆ Mandataire : SEURA architectes urbanistes

◆ Cotraitants :

- OLM (paysagiste)
- ETC (BET Circulation)
- TETRA (programmation urbaine)

◆ Coûts : 101 630.10 € TTC avec un co-financement Etat/Collectivités Territoriales :

- Etat : 70 000 € (68,88 %)
- Collectivités territoriales : 31 630,10 € (31,12 %).
- Coût pour la CAVM (Nogent et le Perreux) = 9 485.87 €

◆ **Un cahier des charges élaboré en concertation avec l'Etat, les Communes, L'ACTEP et le Département du Val de Marne avec pour objectif la définition d'une stratégie de développement économique , social et urbain durables comprenant :**

- La définition d'une stratégie de développement s'inscrivant dans la dynamique économique régionale et métropolitaine
- La consolidation des pôles existants et la création de pôles urbains dont la visibilité, la qualité urbaine et les conditions de dessertes seront améliorées
- Le dépassement de l'échelle communale par l'élaboration d'un schéma d'aménagement à l'échelle des six communes qui décline à court, moyen et long termes les grands principes et les grandes orientations de développement pour le territoire.

◆ **Le programme de l'étude : deux phases, durée totale 6 mois avec :**

- **Phase 1 durée de 2 mois :** établissement du diagnostic problématisé
- **Phase 2 durée de 4 mois :** réalisation de l'étude urbaine du Contrat de Développement Territorial (définition de la stratégie et des orientations, identification de territoires de projets et actions permettant de les mettre en œuvre)

2. PROJET D'AMENAGEMENT DU MARCHE DU CENTRE DE NOGENT SUR MARNE

Suite à l'appel d'offre lancé en 2011 pour « l'étude de définition pour la mise en œuvre du projet d'aménagement du quartier du marché du centre de Nogent », le choix du cabinet PUZZLER Architecte Urbaniste présentant la meilleure offre a été fait comme mandataire de l'étude avec en co-traitance :

- COSITREX pour le stationnement
- BASSETTI conseil en aménagement
- INNOVIA / SEPHIA bureau d'étude ingénierie VRD

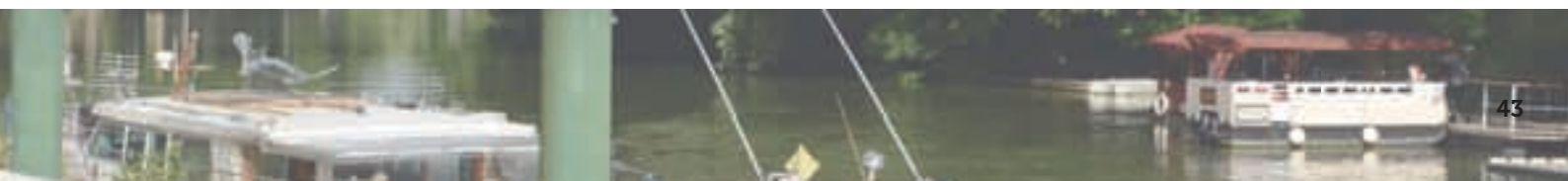
Courant 2012, après la présentation du diagnostic urbain, l'étude a donné lieu à des restitutions lors de 5 comités de pilotage.

Différents scénarii ont été présentés. Des propositions d'orientation d'aménagement urbain ont été faites prenant en compte la modernisation de la halle de marché couverte, l'implantation d'équipements publics, une offre de logements nouveaux, un espace de bureaux, un aménagement urbain paysagé.

Un plan de communication a été mis en place avec la parution d'une page de présentation des actions de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE dans les journaux municipaux de Nogent et du Perreux. Un travail en collaboration étroite avec les services communication des villes permet de tenir cet objectif de parution.

Une communication spécifique auprès des habitants est également mise en place pour les informer sur les projets et travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA VALLÉE DE LA MARNE

Le site Internet de la collectivité est également utilisé pour la communication auprès du public.





Imprimé avec des encres végétales sur du papier PEFC



92 avenue du Général de Gaulle - 94170 Le Perreux-sur-Marne

Tél : 01 48 71 59 00 • Fax : 01 48 71 59 19

www.agglo-valleedelamarne.fr • communaute.agglo-agglo-valleedelamarne.fr